

Rapport annuel de performance pour l'exercice 2016



Service Départemental
d'Incendie et de Secours
d'Ile-et-Vilaine

2 rue du Moulin de Joué
BP 80127
35701 RENNES Cedex 7
Tél : 02 99 87 65 43
Fax : 02 99 87 65 44

**DIRECTION DU CONTROLE DE LA QUALITE
DE LA GESTION PUBLIQUE**



Sommaire

Axe 1 – Les missions - Protéger et secourir toujours mieux.....	7
Mission 1. Développer la prévention, la prévision et le conseil.....	8
Mission 2. Recentrer la mission de secours sur l'urgence.....	10
Mission 3. Optimiser la réponse opérationnelle.....	13
Mission 4. Renforcer la couverture des risques particuliers.....	15
Axe 2 – Les hommes et les femmes - Donner plus de sens à l'action et agir ensemble.....	17
Mission 5. Construire un environnement professionnel motivant et de qualité.....	18
Mission 6. Renforcer la compétence des personnels.....	29
Mission 7. Donner un nouvel élan au volontariat.....	36
Mission 8. Réunir les conditions d'une mixité réussie.....	44
Axe 3 – L'établissement - Optimiser le service public et maîtriser ses coûts.....	45
Mission 9. Ajuster le maillage départemental, sans lacune et sans doublon.....	46
Mission 10. Doter les services des moyens de fonctionner.....	47
Mission 11. Mettre en œuvre un pilotage stratégique.....	59
Mission 12. Garantir la maîtrise des projets et des coûts et mutualiser des moyens.....	61
Axe 4 - Le rayonnement - Faire du SDIS un service départemental ouvert et reconnu par tous.....	63
Mission 13. Valoriser les savoir-faire du SDIS.....	64
Mission 14. Développer les partenariats avec d'autres acteurs institutionnels.....	66
Mission 15. Ancrer le SDIS dans les territoires.....	67
Mission 16. Promouvoir le rayonnement régional et national.....	68
Synthèse budgétaire	70



Préambule

Cinquième année de mise en œuvre de la démarche de performance au sein du SDIS d'Ille-et-Vilaine, l'année 2016 a une nouvelle fois été riche en projets d'envergure : citons notamment la révision du Schéma d'analyse et de couverture des risques, le changement du système d'alerte ou l'élaboration d'un nouveau projet stratégique pour la période 2017-2021.

Même si le projet stratégique était formellement arrivé à son terme, le Projet annuel de performance 2016 s'est inscrit dans le cadre qu'il avait fixé et en a décliné les axes et objectifs en missions, programmes et actions, elles-mêmes assorties d'indicateurs.

Le présent Rapport annuel de performance est l'occasion de dresser le bilan des actions menées et des Actions menées et résultats obtenus au cours de 2016, au regard des objectifs fixés dans le Projet annuel de performance. Il complète la présentation du Compte administratif, qui témoigne, une fois l'exercice écoulé, de la consommation des crédits votés.



Axe 1 – Les missions - Protéger et secourir toujours mieux

Les missions de prévention, de prévision, d'éducation préventive et de secours constituent le cœur de métier du SDIS, et ce sont ces missions qui étaient mises en valeur dans l'axe 1 du projet stratégique 2009-2014 et dans la première partie de ce Rapport annuel de performance.

Au-delà des différentes actions dont les résultats sont présentés dans le détail dans les pages qui suivent, il convient de mettre en exergue les faits marquants de l'année 2016.

L'année 2016 a permis l'aboutissement du projet de révision du Schéma départemental d'analyse et de couverture des risques et le changement du système de traitement de l'alerte. On a pu observer une augmentation marquée de l'activité opérationnelle, notamment en ce qui concerne le secours à personne.

Pour rappel, les objectifs de l'axe 1 du projet stratégique ont été repris dans le cadre du projet annuel de performance 2016 et déclinés de la manière suivante :

Mission 1. Développer la prévention, la prévision et le conseil

Programme 1.1. Prévention dans les Etablissements Recevant du Public (ERP)

Programme 1.2. Défense extérieure contre l'incendie (DECI)

Mission 2. Recentrer la mission de secours sur l'urgence

Programme 2.1. Secours à personne

Programme 2.2. Réduction des interventions hors missions

Mission 3. Optimiser la réponse opérationnelle

Programme 3.1. Qualité du service rendu

Programme 3.2. Efficience de la réponse opérationnelle

Programme 3.3. Système d'information et de pilotage opérationnel du SDIS

Mission 4. Renforcer la couverture des risques particuliers

Programme 4.1. Sites à risques et risques particuliers



MISSION 1. DEVELOPPER LA PREVENTION, LA PREVISION ET LE CONSEIL

Programme 1.1 – Prévention dans les Etablissements Recevant du Public

Rappel des objectifs 2016

- **Conforter le conseil technique auprès des autorités de police et accompagner les services partenaires dans la gestion des grands projets**

→ Etudier le dossier de la deuxième ligne de métro à Rennes

→ Poursuivre la prévention habitation sur Rennes et la développer sur Vitré

→ Exploiter pleinement les outils de gestion de la fonction Prévention et développer les interfaces opérationnelles

A noter en 2016

↪ **9 Sessions de Prévention appliquée à l'opération (PAO)** sur la thématique dispositions constructives et sécurité incendie des bâtiments d'habitation collective pour les sous-officiers des CIS mixtes

Actions menées et résultats obtenus

Activité du service Prévention en 2016

	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Etudes	1 400	1 347	1 256	1 263	1 217	1 579
Visites de réception	223	222	237	208	249	294
Visites périodiques et de contrôle	886	832	800	984	883	813
Taux de réalisation des visites périodiques	95,3%	98,0%	96,6%	96,8%	99,4%	98,3%
Avis défavorables rendus au cours de l'année	109	103	100	103	87	77
Etablissements* sous avis défavorables	240	251	232	220	207	188
Part des établissements sous avis défavorables	7%	7,4%	6,8%	6,5%	6,0%	5,4%

*1er groupe et 5ème avec locaux à sommeil et ERP spéciaux, IGH

Nombre d'études de dossiers en nette augmentation, poursuite de la réduction du nombre d'ERP sous avis défavorables.

Stations de la nouvelle ligne de métro

11 réunions avec le maître d'ouvrage, l'exploitant, les maîtres d'œuvre, les bureaux d'étude, le contrôleur technique

Prévention habitation

13 réunions du **comité technique OPAH Rennes**

11 avis rendus sur niveau de sécurité bâtiments d'habitation OPAH Rennes

7 avis rendus sur niveau de sécurité bâtiments d'habitation dans le cadre de la procédure de résorption de l'habitat insalubre à Rennes.

Peu de sollicitations sur le secteur de Vitré.

Outils de gestion de la fonction Prévention et interfaces opérationnelles

Mise en place des **accès au logiciel** de gestion de la Prévention pour la préfecture et les sous-préfectures

Installation des interfaces reportée à 2017

Programme 1.2 – Défense extérieure contre l'incendie (DECI)

Rappel des objectifs 2016

- **Faire connaître les règles départementales en matière de DECI**
 - Mettre à jour le Règlement départemental de DECI sur la base des nouveaux textes
 - Organiser la concertation et l'information sur les nouvelles dispositions de ce Règlement départemental
- **Vérifier le respect des règles de DECI**
 - Assurer le contrôle des points d'eau sur l'ensemble du département

Actions menées et résultats obtenus

Règlement départemental DECI

Après concertation avec le Préfet, **révision du règlement départemental initiée** en toute fin d'année 2016.

Au cours de l'année 2016, **constitution d'une base de référence** à partir de l'état de l'art sur l'ensemble des départements limitrophes, afin de faciliter les comparaisons.

Afin d'assurer une large **concertation**, mise en place d'un **groupe de travail inter service** lors de la réunion de lancement du 27 janvier 2017 : groupe composé des principaux acteurs de la DECI, à savoir : la préfecture, le SDIS 35, Rennes Métropole, l'Association des maires du département, l'Association des maires ruraux du département, la Société publique locale de l'eau Eau du Bassin Rennais, la Régie Malouine de l'eau, les sociétés Véolia et la SAUR.

Part des points d'eau contrôlés

Reconnaissance visuelle de **14 155 points d'eau, soit 95,4%** des points d'eau recensés dans le département : taux de réalisation des reconnaissances visuelles relativement élevé.

Travail mené sur l'ensemble du territoire par tous les CIS s'appuyant sur une application dont le renouvellement est prévu en 2017.



MISSION 2. RECENTRER LA MISSION DE SECOURS SUR L'URGENCE

Programme 2.1 – Secours à personne

Rappel des objectifs 2016

- Répondre de manière adaptée aux réelles situations d'urgence en matière de secours à personne

→ Poursuivre la mise en œuvre de la convention SAP

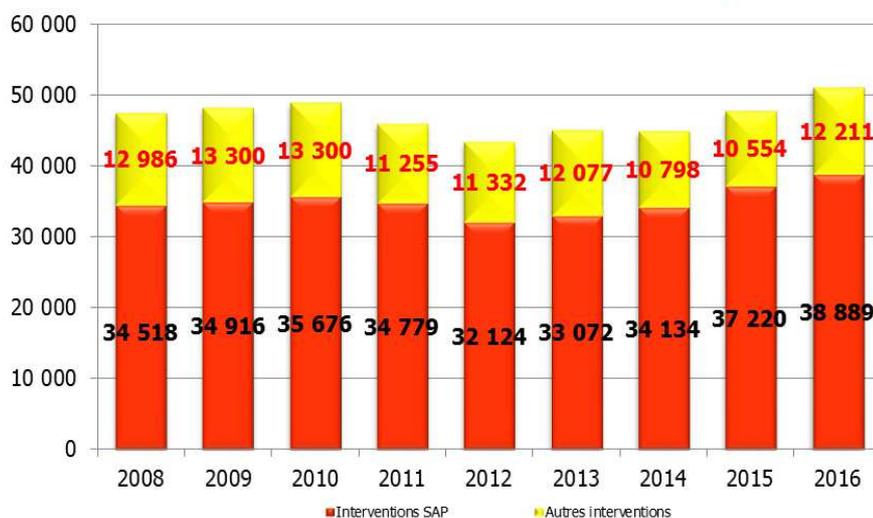
→ Déterminer les moyens d'améliorer la connaissance des victimes prises en charge

A noter en 2016

↪ **Augmentation des interventions** de secours à personne en 2016 (+4,5% par rapport à 2015)

Actions menées et résultats obtenus

Evolution du nombre des interventions depuis 2008



Convention SAP

En 2016, **réunions mensuelles avec le SAMU** pour préparer le changement de système de traitement d'alerte et se concerter sur les modalités de transmission des bilans secouristes, via le réseau SSU.

Production par le SAMU d'une partie des indicateurs définis dans la convention.

En préparation de la révision de la convention, **redéfinition des indicateurs communs** pour assurer un meilleur suivi de mise en œuvre de la convention.

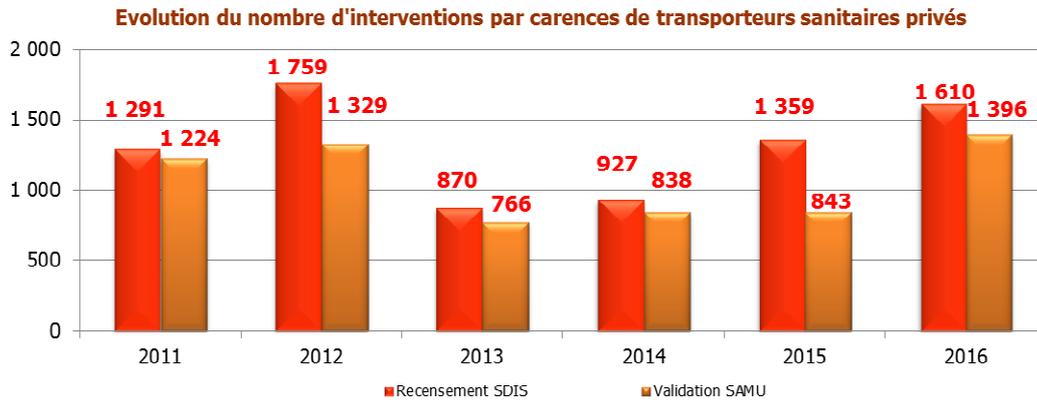
Découverte par l'ensemble des agents du CTA/CODIS de la nouvelle plateforme du CRAA 15, dans le cadre de la formation des opérateurs à la mise en œuvre du nouveau système

Malgré tout, poursuite de la progression de l'activité de secours à personne, et des missions pour carences de transporteurs sanitaires privés.

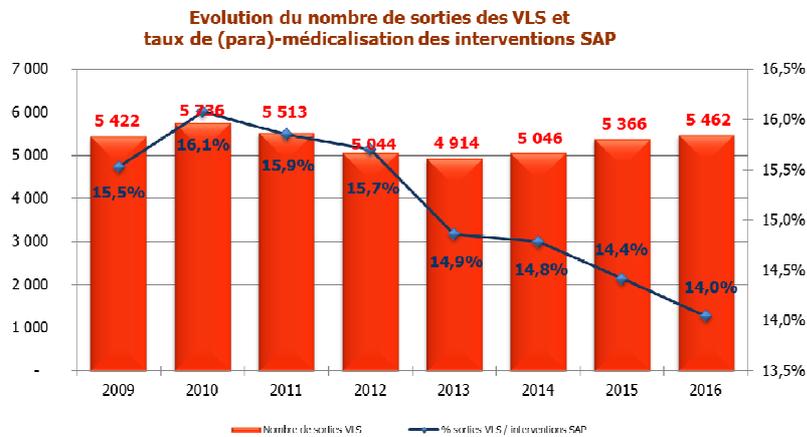
Amélioration de la connaissance de l'activité secours à personne

Dans le cadre de la mise en service du nouveau système de traitement des alertes, travail de **redéfinition des codes sinistres** afin de permettre à terme une analyse plus fine de l'activité de secours à personne. 27 raisons de sortie au lieu de 10 codes sinistres auparavant.

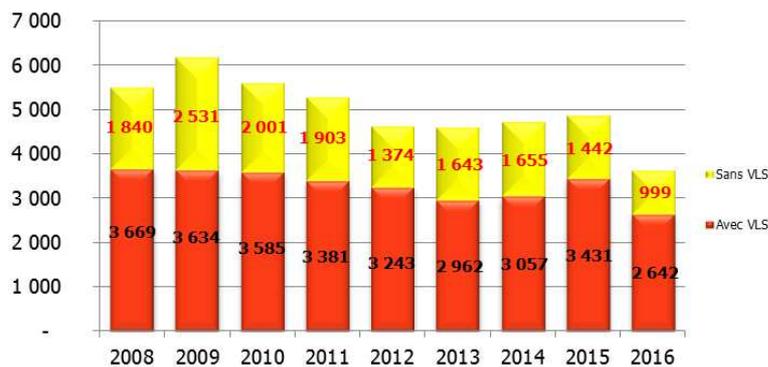
Evolution du nombre de carences ambulancières



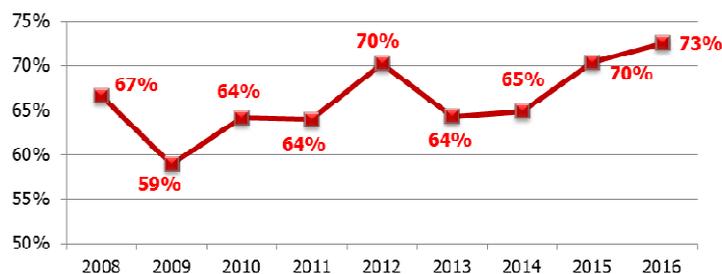
Médicalisation et para médicalisation des interventions secours à personne



Interventions pour détresse vitale : présence ou absence d'une VLS



Part des interventions pour détresse vitale où une VLS est déclenchée



Programme 2.2 – Réduction des interventions hors mission

Rappel des objectifs 2016

- **Conforter le dispositif des interventions payantes**

- ➔ Dresser le bilan de la nouvelle délibération sur les interventions payantes et proposer les adaptations nécessaires

Actions menées et résultats obtenus

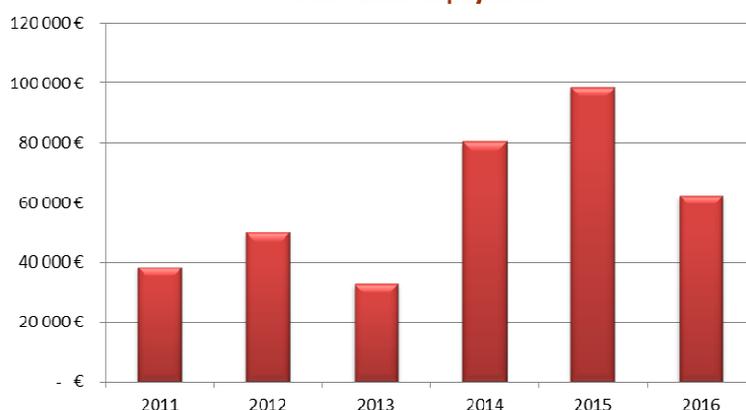
Evolution des recettes liées aux interventions payantes

Mise en œuvre de la nouvelle délibération sur les interventions payantes depuis début 2015.

Diminution importante des recettes en 2016 par rapport aux deux années précédentes, du fait notamment de la réduction du nombre d'interventions pour ascenseurs bloqués (- 36 000 €) : **efficacité de la nouvelle délibération** en termes d'impact sur l'activité opérationnelle.

Retard de facturation des interventions de fin 2016 dus à des problèmes techniques liés au changement de système de traitement de l'alerte (prise en compte sur l'année 2017)

Evolution des recettes liées aux services de sécurité et interventions payantes



Pour mémoire, l'année 2014, une seule intervention liée aux inondations sur le secteur de Redon avait donné lieu à une facturation de 36 375 €.

Evolution du nombre d'interventions hors mission

Réduction significative des interventions pour ascenseur bloqué grâce à la facturation. A contrario, les **déclenchements intempestifs d'alarme** ont continué de progresser de manière très importante, par rapport à 2014 et 2015, phénomène qui peut être mis en relation avec l'obligation d'installer des détecteurs autonomes de fumée dans les habitations.

Année	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Ascenseur bloqué	1 077	960	848	681	495	436	299	210
Evolution / N-1	2%	-11%	-12%	-20%	-32%	-12%	-31%	-30%
Nids d'hyménoptères	368	599	51	77	74	106	74	97
Evolution / N-1	-25%	63%	-91%	51%	-4%	43%	-30%	31%
Déclenchement intempestif alarme	82	81	84	174	191	193	357	469
Evolution / N-1	58%	-1%	4%	25%	-11%	1%	85%	31%
TOTAL	1 527	1 640	983	932	760	735	730	776
Evolution / N-1	-5%	7%	-40%	-5%	-18%	-3%	-1%	6%

Année	2013	2014	2015	2016
Relevage de personnes	1 817	2 244	2 207	2 553
Evolution / N-1	16%	24%	-2%	16%

MISSION 3. OPTIMISER LA REPONSE OPERATIONNELLE

Programme 3.1 – Qualité du service rendu

Rappel des objectifs 2016

- **Réviser le SDACR**
 - ➔ Finaliser le SDACR et le soumettre aux différentes instances consultatives et décisionnelles
 - ➔ Décliner les orientations du SDACR pour adapter le règlement opérationnel, et fixer les POJ
- **Optimiser l'utilisation du réseau Antarès**
 - ➔ Poursuivre le travail avec le SAMU pour une meilleure exploitation du réseau ANTARES
 - ➔ Conclure la convention de raccordement à l'INPT

A noter en 2016

- ➔ **Augmentation de l'activité opérationnelle** en 2016 : nombre d'interventions en hausse de 7%
- ➔ Année marquée par la **fin des travaux de révision du SDACR**

Actions menées et résultats obtenus

% d'interventions réalisées dans les délais du SDACR

Poursuite de l'amélioration des délais moyens d'intervention en zone urbaine et en zone rurale.

Stabilité du taux de respect des délais fixés par le SDACR.

La mise en œuvre des *status*, liée au réseau ANTARES, permet une meilleure prise en compte des délais réels d'arrivée sur les lieux et réduit les décalages de prise en compte observés avec l'ancien réseau radio.

Année	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Zone urbaine - objectif 10 mn							
Délai moyen de distribution des secours	11:05	11:10	11:11	11:56	11:42	10:40	10:25
<i>dont traitement alerte</i>	02:23	02:30	02:37	02:44	02:30	02:32	02:32
Taux respect des délais	60%	58%	55%	52%	55%	59%	60%
Zone rurale et semi-urbaine - objectif 20 mn							
Délai moyen de distribution des secours	15:43	15:36	15:51	16:39	16:25	15:17	15:12
<i>dont traitement alerte</i>	02:26	02:36	02:41	02:53	02:37	02:35	02:37
Taux respect des délais	83%	84%	84%	79%	81%	84%	84%
Département d'Ille-et-Vilaine							
Délai moyen de distribution des secours	13:17	13:14	13:26	14:16	14:02	13:05	13:00
<i>dont traitement alerte</i>	02:24	02:33	02:39	02:48	02:34	02:30	02:35
Taux respect des délais	71%	70%	68%	66%	67%	72%	71%

Bilan du SDACR précédent

Mise en œuvre de l'ensemble des **orientations du SDACR**.

Seuls, les délais d'intervention de 10 mn en zone urbaine n'ont pu être tenus, atteints à hauteur de 59,9 % en 2016 au lieu d'un objectif fixé à 80%.

Facteurs d'explication :

- définition large de la zone urbaine intégrant des zones périphériques pavillonnaires, sans risque accru par rapport aux zones rurales
- prise en compte du temps de traitement de l'alerte dans le délai d'intervention, alors qu'il dépend en partie du requérant et de la réactivité de la régulation médicale

Révision du SDACR

Suite au travail mené en 2015, **finalisation du SDACR** dans le courant du 1^{er} trimestre 2016. Examen par l'ensemble des instances consultatives et décisionnelles.

Signature de l'arrêté préfectoral portant approbation du nouveau SDACR le **6 décembre 2016**.

Révision du règlement opérationnel

Révision du règlement opérationnel et travail sur l'adaptation des POJ reportés à l'année 2017.

Optimisation de l'utilisation du réseau ANTARES

Poursuite des actions engagées précédemment : bilan de l'année 2016 positif en matière de couverture et de qualité des échanges radiophoniques. Stabilisation du nombre d'incidents sur le réseau.

Cependant, absence de réseau Antares sur certaines zones : campagne de test qui a confirmé l'insuffisance de couverture sur trois secteurs (Gevezé, en particulier, vallée du Couesnon et environs de Martigné-Ferchaud).

Signature de la convention avec l'Etat de **raccordement à l'INPT toujours en attente**, malgré remontée par le SDIS des améliorations attendues.

Réseau SSU (secours et soins d'urgence)

Groupe de travail mixte SDIS/SAMU sur le contenu attendu des bilans transmis au SAMU : **adaptation des fiches bilans et révision des supports de formation.**

Mise en œuvre du SSU rendue difficile par un problème d'organisation au SAMU qui ne dispose que de 2 postes équipés pour traiter les bilans SSU par voie radio.

Procédure de transmission de certains bilans par téléphone confortée, du fait d'un recours insuffisant au réseau SSU.

Programme 3.2 – Efficience de la réponse opérationnelle

Rappel des objectifs 2016

- **Adopter une démarche d'amélioration de la qualité opérationnelle**
→ Relancer le dispositif de retour d'expériences et fixer des objectifs précis

A noter en 2016

- ↳ **5,9 hommes-heures** par intervention en 2016 (5,6 en 2015 et 5,4 en 2014)
- ↳ **Nombre moyen d'engins** mobilisés par intervention : **1,55** en 2016 (1,50 en 2015)

Actions menées et résultats obtenus

Retour d'expériences

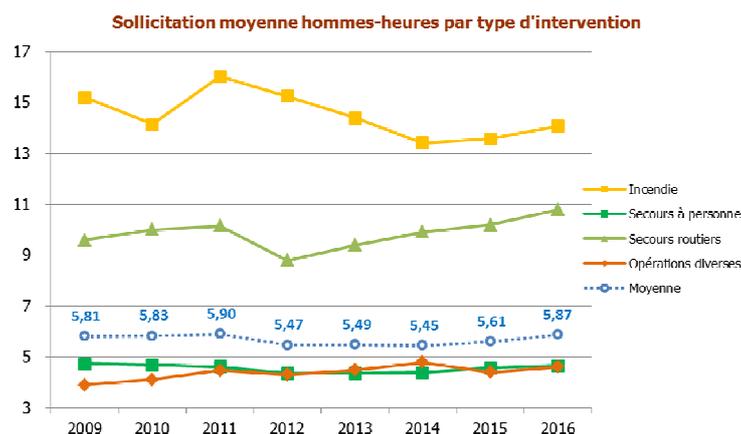
En 2016, retour d'expérience associé directement au service chargé de la conception de la doctrine opérationnelle et de sa mise en œuvre.

Objectif : améliorer la **réactivité** et adapter la doctrine opérationnelle aux nouvelles situations rencontrées et aux **remontées du terrain.**

Deux formats en fonction de l'objectif recherché :

- **Retours d'expériences** : objectif d'amélioration de l'organisation grâce à un plan d'action suite à une intervention marquante. Plans d'actions intégrés dans un tableau de suivi où les différentes tâches à accomplir pour chacun des services acteurs de la mise en œuvre sont accessibles.
 - Documents détaillés, qui paraissent plusieurs mois après la survenue de l'intervention.
 - **Partages d'expériences** : objectif d'apprentissage et de communication pour l'ensemble des acteurs quel que soit leur niveau hiérarchique et leur rôle au sein de l'organisation. Capitaliser sur l'expérience opérationnelle acquise sur les interventions significatives et rappeler les règles en vigueur.
 - Documents synthétiques, dont l'objectif de parution est d'un mois après la survenue de l'intervention. Le recours à ce nouveau format semble répondre aux attentes des centres d'incendie et de secours.
- 7 PEX réalisés en 2016** : 5 sur des interventions incendie et 2 sur des interventions secours à personne.

RETEX et PEX accessibles sur intranet à tous les agents.



Programme 3.3 – Système d'information et de pilotage opérationnel du SDIS

Rappel des objectifs 2016

- **Améliorer la qualité de l'information et de la décision opérationnelle**
 - ➔ Déployer le nouveau système de traitement de l'alerte
 - ➔ Organiser le déménagement provisoire du centre de traitement de l'alerte sur le centre de Beauregard
 - ➔ Développer la connaissance du CTA-CODIS en organisant des visites à destination des CIS

A noter en 2016

- ↪ Toujours de **nombreux dysfonctionnements** du système de traitement de l'alerte constatés jusqu'à la veille du changement le 11/10/2016
- ↪ Aménagement du **CTA provisoire**
- ↪ Formation de l'ensemble des SP à l'utilisation du nouveau système de traitement de l'alerte
- ↪ **Renouvellement de l'ensemble des bips** pour être en conformité avec les nouvelles fréquences autorisées

Actions menées et résultats obtenus

Déploiement du nouveau système de traitement de l'alerte

Déroulement du projet globalement **conforme au calendrier initial** (objectif de mise en production : 27 septembre 2016).

Objectif de mise en production décalé de quelques semaines pour permettre la finalisation des travaux d'infrastructure sur le site du CTA provisoire.

Equipe projet en charge du paramétrage et du déploiement des équipements sur l'ensemble du territoire.

Elaboration et mise en œuvre d'un **plan de formation** entre le mois d'avril et le 11 octobre, qui a permis de former :

- ➔ L'ensemble des opérateurs 39 SPP et 17 SPV
- ➔ Les 12 chefs de salle CTA/CODIS
- ➔ 24 référents portail web chargé de former les référents des CIS
- ➔ 197 référents de CIS

Déménager le CTA/CODIS sur le site de Rennes Beauregard

Préparation du transfert du CTA/CODIS vers le site de Rennes Beauregard par un groupe de travail spécifique : adaptation de l'espace de travail et prise en compte les besoins fonctionnels.

Fourniture de nouveaux mobiliers ergonomiques et plus volumineux ayant nécessité l'adaptation du cloisonnement initial.

Réalisation du déménagement et de la **basculer vers le nouveau système, sans difficulté notable, dans la nuit du 10 au 11 octobre.**

Développement de la connaissance du CTA/CODIS

Formations pour la prise en compte du nouveau système de traitement d'appel dispensées par des opérateurs du CTA/CODIS permettant ainsi un échange sur les pratiques à corriger.

Mise en œuvre des visites à destination des CIS reportée du fait du plan de charge des équipes du CTA-CODIS.



MISSION 4. RENFORCER LA COUVERTURE DES RISQUES PARTICULIERS

Programme 4.1 – Sites à risques et risques particuliers

Rappel des objectifs 2016

- **Se préparer aux menaces d'attentats de grande ampleur**
 - ➔ Retravailler les procédures du plan NOVI
 - ➔ Mettre en œuvre des exercices spécifiques
- **Améliorer la réponse aux risques particuliers**
 - ➔ Tirer les enseignements de l'exercice réalisé en 2015 au dépôt pétrolier de Vern sur Seiche

A noter en 2016

- ↪ Adaptation de la **doctrine de l'équipe ANIM** (NS 2016-063)
- ↪ **Automatisation du déclenchement des équipes spécialisées** par le logiciel START
- ↪ Mise en œuvre du portique de détection RAD (dotation de l'Etat)

Actions menées et résultats obtenus

Révision des procédures NOVI

Adaptation des différents documents de doctrine opérationnelle au regard des évolutions de la doctrine nationale, **modification du guide opérationnel** :

- 29 février 2016 : Fiche « SAP 12 Bis » du guide opérationnel relative aux principes du NOVI
- 8 juin 2016 : Note d'Information Opérationnelle relative aux missions des primo-intervenants
- 13 septembre 2016 : Fiche « SAP 12 Ter » relative au dispositif NOVI – Tuerie de masse

Exercices spécifiques NOVI attentats

Pour accompagner la nouvelle doctrine opérationnelle, organisation de **4 exercices NOVI attentats de grande ampleur** :

DATES	SCENARIOS	PARTICIPANTS	BILAN
31 mars de 19h à 23h	Explosion dans un gymnase non suivie de feu faisant 35 victimes	130 SP / 6 SAMU /GN /10 PJ	Rôle des primo-intervenants à préciser (-) OPT NOVI à mettre à jour (-) Intégration de la PJ dans le dispositif NOVI (+)
9 juin de 19h à 23h	Explosion à l'occasion d'une manifestation publique faisant 40 victimes	125 SP / 6 SAMU	Coordination entre SAMU et SDIS (+) Montée en puissance du dispositif NOVI (+) Gestion du PMA et de son secrétariat à améliorer (-) Tableau de suivi des victimes à revoir (-)
23 septembre de 10h à 16h	Tuerie de masse dans une salle de spectacle faisant 147 victimes	110 SP / SAMU / RAID / PN / GN / PJ / Démineurs	Coordination inter services au sein du PCO (-) Activation du PRV (+) Corridor d'extraction en lien avec le RAID (-) Montée en puissance du dispositif NOVI (-) Transmission radio –OPT (+) Signalétique –balisage de la zone (-) Dénombrement des victimes (-)
17 novembre de 14h à 18h	Tuerie de masse à l'occasion d'une fête organisée dans un site désaffecté faisant 20 victimes	75 SP / 20 Police (DCI)	Moyens du 1 ^{er} groupe SAP insuffisants (-) Signalétique du PRV à améliorer (-) Coordination SDIS –Police (+) Engagement de SP dans le corridor d'extraction équipés de protection balistique (+)

Engagement des moyens et équipes spécialisées

	Equipes	2012	2013	2014	2015	2016	N/ N-1
NAUTIQUE	S.A.V.	194	170	174	145	128	343 -4%
	P.L.G.	163	159	136	143	142	
	Nautique divers	25	99	69	70	73	
SAUVETAGE SPECIALISE	Sauvetage déblaiement	80	59	58	48	65	161 36%
	GRIMP	21	50	52	41	42	
	CYNO	8	27	13	29	54	
RISQUES TECHNO.	Risques chimiques	126	104	120	69	60	64 -12%
	Risques radiologiques	5	5	2	4	4	
AUTRES RISQUES	ANIM	118	121	152	128	127	127 -1%
		740	794	776	677	695	3%

Axe 2 – Les hommes et les femmes - Donner plus de sens à l'action et agir ensemble

L'axe 2 du projet stratégique était consacré aux hommes et aux femmes et à la nécessité de donner du sens à l'action pour garantir la qualité du service rendu. Il soulignait, comme l'a fait également la charte des valeurs, l'importance de favoriser l'esprit collectif par tous moyens (transparence des décisions, reconnaissance, formation, dialogue social...), dans le respect des différents statuts.

Les objectifs de l'axe 2 du projet stratégique ont été repris dans le cadre du projet annuel de performance 2016 et sont déclinés suivant la nomenclature présentée ci-après.

Mission 5. Construire un environnement professionnel motivant et de qualité

- Programme 5.1. Rémunération des personnels permanents
- Programme 5.2. Santé et sécurité des personnels
- Programme 5.3. Action sociale
- Programme 5.4. Dialogue social

Mission 6. Renforcer la compétence des personnels

- Programme 6.1. Formations en interne
- Programme 6.2. Formations externalisées et mutualisées
- Programme 6.3. Sport

Mission 7. Donner un nouvel élan au volontariat

- Programme 7.1. Indemnisation des sapeurs-pompiers volontaires
- Programme 7.2. Valorisation de l'encadrement volontaire
- Programme 7.3. Recrutement et fidélisation des sapeurs-pompiers volontaires
- Programme 7.4. Disponibilité des sapeurs-pompiers volontaires

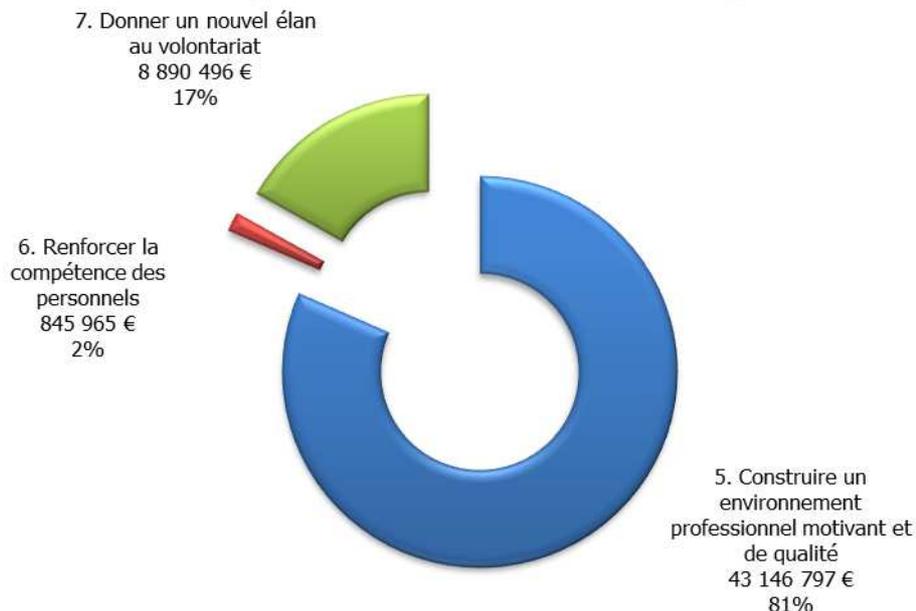
Mission 8. Réunir les conditions d'une mixité réussie dans les centres de secours

- Programme 8.1. Conforter le fonctionnement des centres mixtes



Axe 2 : Détail des crédits par mission et programme

AXE 2 - Donner plus de sens à l'action et agir ensemble
Répartition par mission des crédits consommés au Compte administratif 2016
(fonctionnement et investissement)

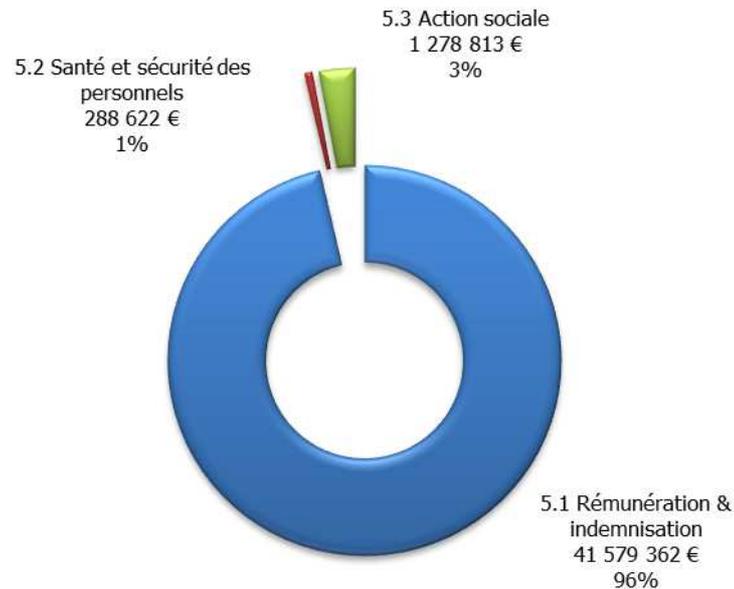


Mission	Programme	Section	CA 2014	CA 2015	CA 2016
5. Construire un environnement professionnel motivant et de qualité			41 463 108 €	42 527 110 €	43 146 797 €
	5.1 Rémunération & indemnisation		39 867 867 €	40 974 718 €	41 579 362 €
		Fonctionnement	39 867 867 €	40 974 718 €	41 579 362 €
	5.2 Santé et sécurité des personnels		248 448 €	283 141 €	288 622 €
		Fonctionnement	248 448 €	283 141 €	288 622 €
	5.3 Action sociale		1 346 794 €	1 269 251 €	1 278 813 €
		Fonctionnement	1 346 794 €	1 269 251 €	1 278 813 €
6. Renforcer la compétence des personnels			878 142 €	1 012 311 €	845 965 €
	6.1 Formations en interne		359 755 €	439 333 €	399 306 €
		Fonctionnement	338 910 €	407 040 €	321 860 €
		Investissement	20 845 €	32 293 €	77 446 €
	6.2 Formations externalisées		410 968 €	485 620 €	396 990 €
		Fonctionnement	410 968 €	485 620 €	396 990 €
	6.3 Sport		107 418 €	87 358 €	49 668 €
		Fonctionnement	37 712 €	48 511 €	33 969 €
		Investissement	69 706 €	38 846 €	15 699 €
7. Donner un nouvel élan au volontariat			10 188 645 €	9 907 658 €	8 890 496 €
	7.1 Indemnisation des SPV		10 163 828 €	9 884 401 €	8 880 884 €
		Fonctionnement	10 163 828 €	9 884 401 €	8 880 884 €
	7.2 Recrutement et fidélisation des SPV		24 817 €	23 256 €	9 612 €
		Fonctionnement	14 935 €	11 535 €	9 612 €
		Investissement	9 882 €	11 721 €	0 €
Total général			52 529 895 €	53 447 078 €	52 883 259 €

MISSION 5. CONSTRUIRE UN ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL MOTIVANT ET DE QUALITE

Détail des crédits par programme

Mission 5 - Construire un environnement professionnel motivant et de qualité
Répartition par programme des crédits consommés au Compte administratif 2016
(fonctionnement)



Programme	Action	CA 2014	CA 2015	CA 2016
5.1 Rémunération & indemnisation		39 867 867 €	40 974 718 €	41 579 362 €
	Agents permanents	39 784 899 €	40 869 757 €	41 490 779 €
	Divers	82 968 €	104 961 €	88 584 €
5.2 Santé et sécurité des personnels		248 448 €	283 141 €	288 622 €
	Assurances	211 775 €	228 704 €	241 356 €
	Médecine du travail	20 201 €	39 284 €	38 239 €
	Hygiène et sécurité	16 472 €	15 153 €	9 026 €
5.3 Action sociale		1 346 794 €	1 269 251 €	1 278 813 €
	Prestations agents permanents	998 361 €	915 169 €	917 000 €
	Subventions	323 407 €	324 602 €	334 834 €
	Communication interne	21 844 €	24 224 €	21 843 €
	Emploi des personnes handicapées	3 182 €	4 956 €	5 136 €
	Bilans de compétence	0 €	300 €	0 €
Total général		41 463 108 €	42 527 110 €	43 146 797 €

Programme 5.1 - Rémunération des personnels permanents

Rappel des objectifs 2016

- **Optimiser la gestion des effectifs**
 - ➔ Exploiter pleinement les fonctionnalités de l'outil de gestion des plannings
- **Développer une gestion prévisionnelle des effectifs, emplois et compétences (GPEEC)**
 - ➔ Conforter le dispositif d'entretiens professionnels, généralisé en 2015
 - ➔ Favoriser les mobilités internes (PATS) pour adapter l'organisation des services aux besoins
 - ➔ Poursuivre la politique de mise en œuvre de formations d’adaptation à l’emploi de chef d’agrès 1 engin, 1 équipe dans le cadre des dispositions transitoires d’accès au grade de sergent
 - ➔ Mettre en œuvre les nouvelles dispositions relatives au Tableau annuel d'avancement des adjudants

A noter en 2016

- ↳ Emplois ouverts au TEP : **809 agents** permanents (dont 2 temps non complet), 5 officiers mis à disposition
- ↳ 652 sapeurs-pompiers professionnels, 157 personnels administratifs et techniques
- ↳ Dépenses de personnel relatives aux agents permanents : **70% des dépenses réelles de fonctionnement** du SDIS

Actions menées et résultats obtenus

Evolution de la masse salariale

Agents permanents	2012	2013	2014	2015	2016
Total des dépenses	37 779 295 €	39 186 186 €	40 835 422 €	41 946 017 €	42 555 057 €
Evolution N/ N-1	376 439 €	1 406 891 €	1 649 236 €	1 110 595 €	609 040 €
En %	1,0%	3,7%	4,2%	2,7%	1,5%

Outil de gestion des plannings

Outil de gestion des plannings (Agendis) installé en 2015, utilisation confortée au cours de l’année 2016.

Bilan qualitatif : outil qui répond efficacement et plutôt sagement aux différentes problématiques de gestion des plannings de gardes (programmation prévisionnelle des gardes, visualisation globale des effectifs par centres et/ou par type de personnels, gestion en temps réel des disponibilités, visualisation des congés...).

Possibilité de gestion adaptée des régimes professionnels par centres tenant compte de leur spécificité. Mise en œuvre d’interfaces avec le logiciel de gestion RH (informations agents) et le système de traitement de l’alerte (inaptitudes, plannings).

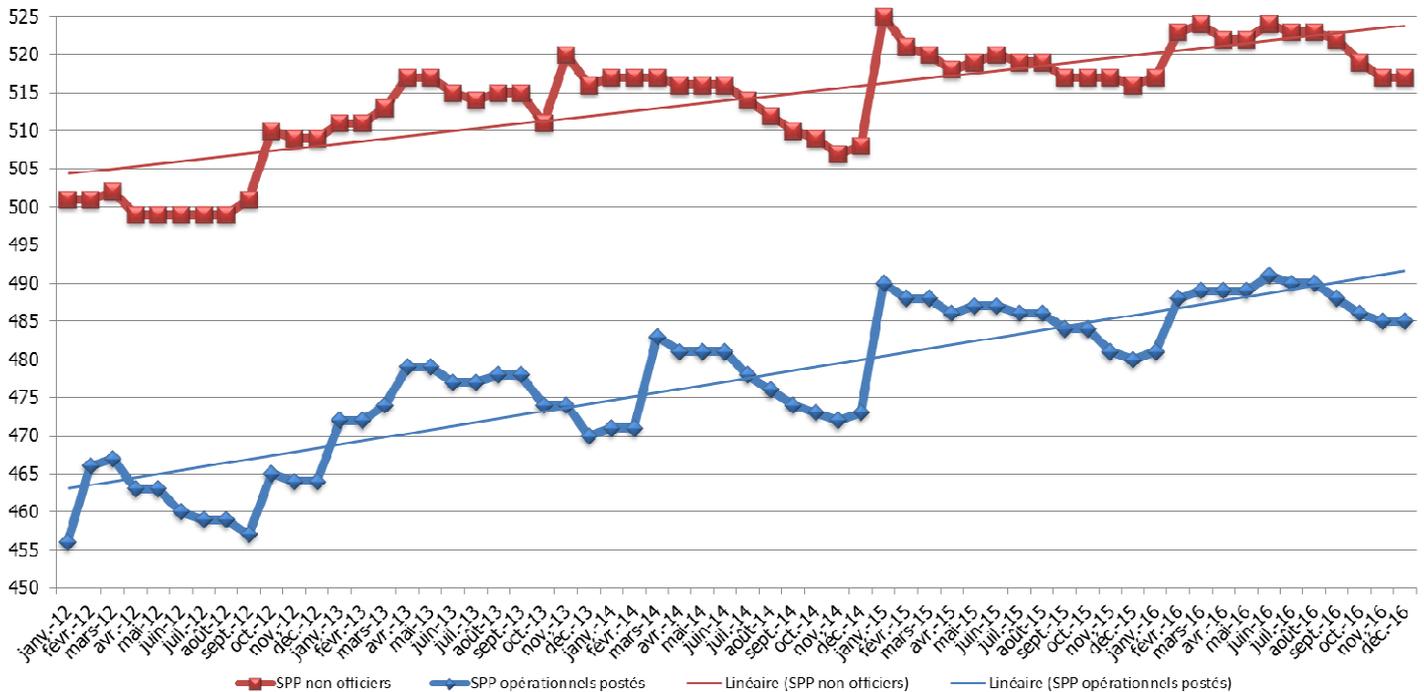
Optimisation de la gestion des effectifs

CIS	Nb jours < POJ		Nb jours = POJ		Nb jours > POJ et <ou= à l'effectif cible		Nb jours > à l'effectif cible
	Jours	Nuit	Jours	Nuit	Jours	Nuit	
ST GEORGES POJ 21/18	56 15%	24 7%	80 22%	65 18%	195 53%	277 76%	35 10%
	11%		20%		64%		5%
BEAUREGARD POJ 18/15	46 13%	11 3%	44 12%	40 11%	208 57%	315 86%	68 19%
	8%		11%		71%		9%
LE BLOSNE POJ 18/15	66 18%	24 7%	72 20%	34 9%	173 47%	308 84%	55 15%
	12%		14%		66%		8%
ST MALO POJ 18/15 (*)	40 11%	35 10%	23 6%	46 13%	97 27%	285 78%	206 56%
	10%		9%		52%		28%
FOUGERES POJ 9/8	70 19%	101 28%	128 35%	145 40%	130 36%	120 33%	38 10%
	23%		37%		34%		5%
REDON POJ 9/8	69 19%	181 49%	132 36%	169 46%	105 29%	16 4%	60 16%
	34%		41%		17%		8%

Nombre moyen d'emplois opérationnels pourvus

Attention toute particulière portée pour pourvoir en priorité les postes opérationnels : **487 postes opérationnels pourvus** en moyenne en 2016 (462 en 2012), pour un objectif fixé à 490 postes.

Evolution du nombre de SPP non officiers et opérationnels postés sur 5 ans



Dispositif d'entretiens professionnels

Reconduction du dispositif des entretiens professionnels pour 2016. **Pérennisation des grilles d'évaluation** suite à 2 réunions d'évaluation du dispositif.

Procédure complétée en intégrant la **validation par le DRH** des modifications apportées sur les **fiches de poste** lors des entretiens professionnels.

Mobilités internes des personnels administratifs et techniques

Opération de mobilité organisée en 2016 pour les personnels administratifs et techniques : petit nombre de candidatures émises, majoritairement en raison du manque de visibilité sur les postes qui pourraient devenir vacants. Au final, mobilités des agents réalisées au rythme des avis de vacance de poste : 7 agents concernés par une mobilité interne en 2016 (5 en 2015), 6 agents concernés par une mobilité externe.

Formations d'adaptation à l'emploi de chef d'agrès 1 engin-1 équipe

Dans le cadre des dispositions transitoires d'accès au grade de sergent, **nomination de 28 sergents** en 2016 parmi lesquels 24 avaient suivi une FAE chef d'agrès 1 équipe.

Tableau d'avancement des adjudants

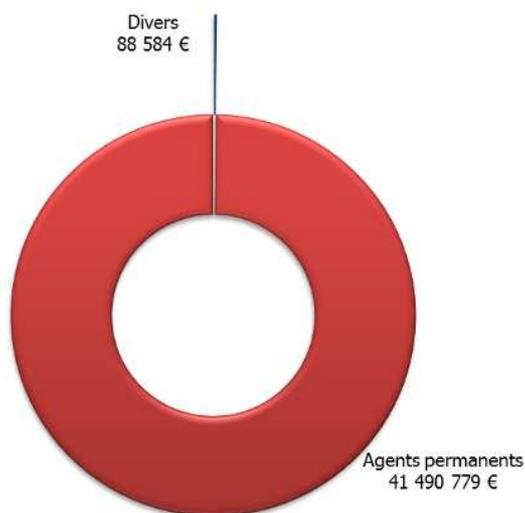
Mise en œuvre des nouvelles dispositions relatives au TAA d'adjudant sans problèmes particuliers sur le plan administratif, malgré les contraintes (calendrier, modifications des critères...) nées notamment des discussions en dialogue social.

Critères validés en 2015 en vue d'une application sur le TAA 2016, **profondément remaniés** à la demande des représentants du personnel en CAP. Au final, avis de la CAP rendu le 7 juin 2016 avec partage des voix (3 voix pour, 3 voix contre).

Crédits consommés

Action	Section	Article	CA 2014	CA 2015	CA 2016
Agents permanents			39 784 899 €	40 869 757 €	41 490 779 €
	Fonctionnement		39 784 899 €	40 869 757 €	41 490 779 €
		6218 - autre personnel extérieur	131 300 €	149 482 €	148 765 €
		6231 - annonces et insertions	0 €	3 328 €	0 €
		6236 - catalogues, imprimés et publications	9 060 €	7 860 €	12 390 €
		62878 - remb frais à des tiers	1 476 €	3 317 €	257 €
		6331 - versement de transport	274 408 €	280 329 €	284 776 €
		6332 - cotisations versées au FNAL	89 722 €	92 146 €	93 623 €
		6336 - cotisation CNFPT et CDG	333 058 €	342 382 €	328 755 €
		64111 - rémunération principale	17 727 935 €	18 154 654 €	18 399 114 €
		64112 - S.F.T.	482 081 €	507 886 €	514 874 €
		64113 - N.B.I.	183 595 €	180 848 €	182 442 €
		64118 - autres indemnités	10 178 790 €	10 417 377 €	10 552 276 €
		64131 - rémunération personnel non titulaire	139 647 €	186 470 €	229 290 €
		6451 - cotisations URSSAF	3 077 156 €	3 167 454 €	3 225 080 €
		6453 - cotisations caisses de retraite	7 068 333 €	7 281 795 €	7 421 048 €
		6454 - cotisations ASSEDIC	6 640 €	10 750 €	13 251 €
		6458 - cotisation autres org. sociaux (ATIACL)	81 698 €	83 678 €	84 838 €
Divers			82 968 €	104 961 €	88 584 €
	Fonctionnement		82 968 €	104 961 €	88 584 €
		6225 - indemnités comptables et régisseurs	7 062 €	7 322 €	7 457 €
		6251 - voyages et déplacements	35 021 €	39 605 €	31 350 €
		6255 - frais de déménagement	7 954 €	16 930 €	9 027 €
		6531 - indemnités élus	30 183 €	37 332 €	37 176 €
		6532 - frais de mission élus	547 €	258 €	650 €
		6534 - cotisations de SS - part patronale	2 200 €	3 515 €	2 924 €
Total général			39 867 867 €	40 974 718 €	41 579 362 €

Programme 5.1 - Rémunération des personnels permanents
Répartition par action des crédits consommés au Compte administratif 2016
(fonctionnement)



Programme 5.2 – Santé et sécurité des personnels

Rappel des objectifs 2016

- **Définir une politique globale de prévention des risques**
 - ➔ Enrichir le Document unique d'évaluation des risques
 - ➔ Définir les plans d'action pour prévenir les risques identifiés
- **Réduire le nombre d'accidents de service en développant les actions de prévention**
 - ➔ Conforter l'organisation et le rôle de la mission en charge de la santé et de la sécurité au travail (pilotage, conseil, coordination, transversalité interservice et communication)
 - ➔ Poursuivre et approfondir le plan de prévention des accidents de la route
- **Développer la démarche SQVS (Santé qualité de vie au service)**
 - ➔ Etablir le diagnostic des risques psycho-sociaux au sein de l'établissement et élaborer un plan d'actions

A noter en 2016

- ➔ **3 CHSCT ordinaires** et 2 CHSCT extraordinaires
- ➔ 7 enquêtes accident réalisées par le CHSCT
- ➔ 30 visites de l'ACFI
- ➔ Interventions au séminaire des chefs de centre du 17 septembre 2016 sur l'accidentologie

Actions menées et résultats obtenus

Accidents de service (agents permanents)

Après une amélioration de l'accidentalité en 2015, nouvelle dégradation en 2016.

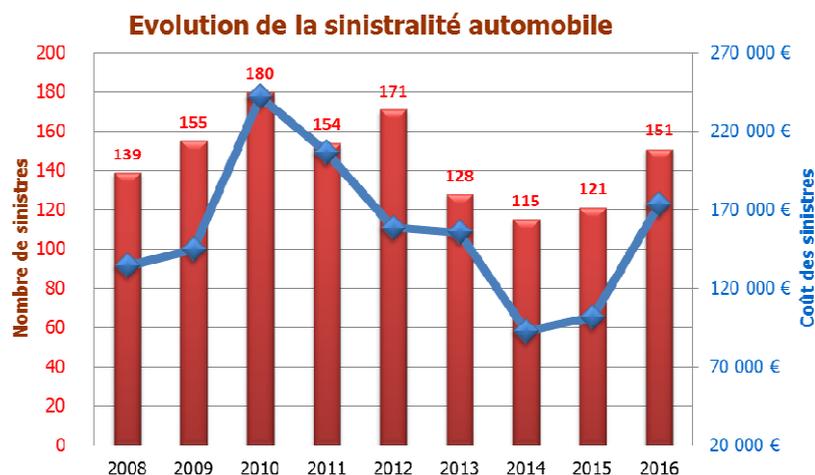
	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	Evolution 2015/2016
Accidents de travail déclarés	168	173	213	179	144	166	182	10%
Nombre d'accidents de travail avec arrêt	101	102	122	105	79	92	102	11%
Nombre d'agents en arrêt au cours de l'année pour accident de travail	92	99	117	104	91	89	95	7%
Nombre de jours d'arrêt au cours de l'année	2 895	3 775	4 300	4 641	3 268	2 487	2 973	20%
Durée moyenne arrêt/agent	31,5	38,1	36,8	44,6	35,9	27,9	31,3	12%

Aptitudes médicales des sapeurs-pompiers

Restrictions d'aptitudes prononcées	2014	2015	2016
SPP	79	77	72
SPV	186	230	224

Sinistralité automobile

Augmentation de la sinistralité automobile (nombre et coûts des réparations) à nouveau observée en 2016, après une phase d'amélioration. **10 blessés** dont 4 tiers en 2016 (contre 8 en 2015, dont 3 tiers).



Développement des actions de prévention

Poursuite des **mesures de prévention** du risque routier : 63 débriefings téléphoniques effectués avec les conducteurs impliqués dans un sinistre, 3 vidéos sur la sécurité routière diffusées à l'ensemble des personnels, publication d'un article de sensibilisation au risque routier dans le Magazine Vocation secours, lancement d'une réflexion sur l'organisation d'une formation des sapeurs-pompiers à la conduite anticipative en lien avec le GFS et les SDIS bretons.

Développement des **messages de prévention** : diffusion de 6 flashes de prévention relatifs au port des EPI, à l'utilisation de la perche de feu, à l'accrochage du dévidoir sur FTSR et aux risques routiers

Refonte de **procédures** liées à la prévention et/ou à la sécurité : élimination des fusées de détresse, aménagement de poste, enquête accident, utilisation de la maison à feu, utilisation des compresseurs, exercices d'évacuation

Amélioration des conditions de travail de certains agents : 8 études et aménagement de postes, essai de mobiliers ergonomiques, modification de l'aménagement du CTA

Déploiement du réseau des Assistants de Prévention et des Référents Hygiène et sécurité: sollicitation des référents Hygiène et Sécurité sur différents dossiers (évaluation des risques, Inspection du CIS, rapport ACFI...), organisation de réunions par groupement (6 réunions au total)...

Prévention des risques psychosociaux

Réalisation d'un **diagnostic relatif à la Santé et à la qualité de vie au service**. Poursuite des travaux du groupe de travail désigné par le CHSCT, lancement de l'enquête SQVS auprès de l'ensemble des personnels en février et mars 2016, analyse statistique en cours fin 2016.

Présentation de l'avancement des travaux en CHSCT en novembre.

Activité de prévention du SSSM

2 478 visites médicales réalisées en 2016 (-12% par rapport à 2015), mais résorption d'une partie des retards de visites pour les sapeurs-pompiers au dernier trimestre (-43%).

35 entretiens individuels avec des psychologues.

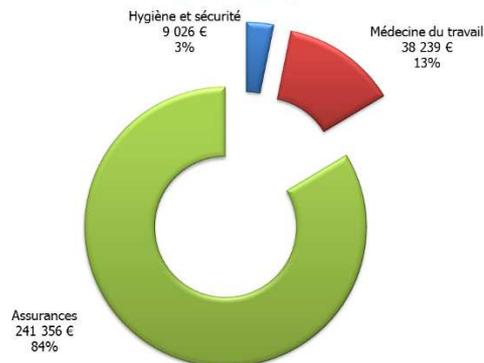
372 heures de consultation et 26 heures d'actions de prévention des kinésithérapeutes.

113 consultations de diététique.



Crédits consommés

Programme 5.2 - Santé et sécurité des personnels
Répartition par action des crédits consommés au Compte administratif 2016
(fonctionnement)



Action	Section	Article	CA 2014	CA 2015	CA 2016
Assurances			211 775 €	228 704 €	241 356 €
	Fonctionnement		211 775 €	228 704 €	241 356 €
		616 - primes d'assurances	79 718 €	88 222 €	
		6168 - primes d'assurances autres			93 805 €
		6455 - cotisation assurance personnel	132 057 €	140 483 €	147 552 €
Médecine du travail			20 201 €	39 284 €	38 239 €
	Fonctionnement		20 201 €	39 284 €	38 239 €
		60662 - vaccins et sérums	3 326 €	3 158 €	2 135 €
		6475 - médecine du travail pharmacie	16 875 €	36 126 €	36 104 €
Hygiène et sécurité			16 472 €	15 153 €	9 026 €
	Fonctionnement		16 472 €	15 153 €	9 026 €
		6288 - autres services extérieurs	16 472 €	15 153 €	9 026 €
Total général			248 448 €	283 141 €	288 622 €

Programme 5.3 – Action sociale

Rappel des objectifs 2016

- **Renforcer les liens de solidarité entre les différents personnels du SDIS, quel que soit leur statut**
 - ➔ Poursuivre la mise en œuvre des différents dispositifs d'action sociale

A noter en 2016

↪ Activité assistante sociale : **132 dossiers** d’accompagnement en 2016 (120 en 2014 et 125 en 2015), 200 entretiens physiques, autant d’entretiens téléphoniques

Actions menées et résultats obtenus

% des dépenses de personnel permanent consacrées à l’action sociale

Dépenses	2012	2013	2014	2015	2016	Evolution 2015-2016
Prestations SDIS	18 077 €	30 063 €	152 647 €	83 678 €	114 298 €	36,6%
Subvention COS	270 537 €	271 706 €	279 002 €	284 150 €	295 814 €	4,1%
Subvention UDSP	30 666 €	28 873 €	29 052 €	29 110 €	27 351 €	-6,0%
Subvention Amicale du Moulin de Joué	1 147 €	1 189 €	1 231 €	1 220 €	1 546 €	26,7%
Coût annuel assistante sociale	44 625 €	43 372 €	49 812 €	49 979 €	50 194 €	0,4%
Chèques restaurant (part patronale)	372 043 €	415 307 €	433 200 €	417 033 €	400 083 €	-4,1%
Total	737 095 €	790 510 €	944 944 €	865 170 €	889 287 €	2,8%
Dépenses de personnel permanent*	37 779 295 €	39 186 186 €	40 835 422 €	41 946 017 €	42 555 057 €	1,5%
% consacré à l'action sociale	1,95%	2,02%	2,31%	2,06%	2,09%	

*chapitre 12 sauf indemnités SPV, allocation vétérance et PFR

Il convient de noter qu’en 2014, le mode de versement de la participation aux mutuelles a été modifié, ayant pour effet une dépense exceptionnellement accrue

Participation transport

Année	Nombre d'agents bénéficiaires	Montant total annuel alloué par le SDIS	Participation moyenne annuelle par bénéficiaire
2010	31	7 623 €	246 €
2011	38	9 215 €	242 €
2012	49	9 759 €	199 €
2013	43	9 266 €	215 €
2014	39	9 888 €	254 €
2015	36	10 028 €	279 €
2016	42	11 578 €	276 €

Participation mutuelles

Année	Nombre d'agents bénéficiaires	Montant total annuel alloué par le SDIS	Participation moyenne annuelle par
2013	282	69 176 €	245 €
2014	355	87 388 €	246 €
2015	399	95 033 €	238 €
2016	404	94 732 €	234 €

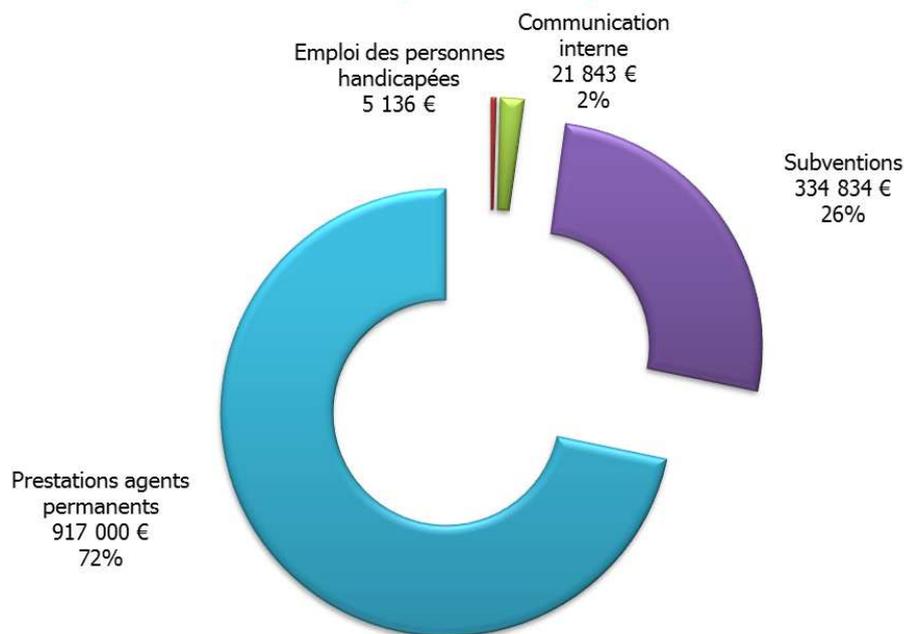
Reconnaissance des personnels

Médailles et récompenses	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
SPP	43	30	52	80	109	73	93
SPV	89	133	118	151	191	154	142
PATSC	1	10	5	7	6	4	4
TOTAL	133	173	175	238	306	231	239

Efforts de reconnaissance et de mise en valeur des personnels réalisés à l’occasion des départs des agents pour retraite ou mutation : prise en charge de l’organisation de ces cérémonies avec réalisation de cadeaux personnalisés et parfois remise d’une médaille d’argent avec rosette pour services exceptionnels.

Crédits consommés

Programme 5.3 - Action sociale Répartition par action des crédits consommés au Compte administratif 2016 (fonctionnement)



Action	Section	Article	CA 2014	CA 2015	CA 2016
Prestations agents permanents			998 361 €	915 169 €	917 000 €
	Fonctionnement		998 361 €	915 169 €	917 000 €
		6042 - achats de prestations de service	70 235 €	0 €	
		6228 - divers	0 €	284 €	0 €
		6247 - transports collectifs du personnel	10 403 €	9 949 €	17 948 €
		6472 - prestations familiales directes	152 647 €	114 839 €	114 225 €
		6488 - autres charges (chèques déjeuners)	759 480 €	787 203 €	774 430 €
		658 - charges diverses de gestion courante (chèques déj.)	5 596 €	2 893 €	10 396 €
Subventions			323 407 €	324 602 €	334 834 €
	Fonctionnement		323 407 €	324 602 €	334 834 €
		6574 - subv fonctionnement aux associations	323 407 €	324 602 €	334 834 €
Communication interne			21 844 €	24 224 €	21 843 €
	Fonctionnement		21 844 €	24 224 €	21 843 €
		6156 - maintenance	4 899 €	4 955 €	5 010 €
		6236 - catalogues, imprimés et publications	16 945 €	19 269 €	16 832 €
Emploi des personnes handicapées			3 182 €	4 956 €	5 136 €
	Fonctionnement		3 182 €	4 956 €	5 136 €
		6228 - divers	65 €	217 €	0 €
		637 - autres impôts, taxes et versés assim.	3 117 €	4 739 €	5 136 €
Bilans de compétence			0 €	300 €	0 €
	Fonctionnement		0 €	300 €	0 €
		6228 - divers		300 €	0 €
Total général			1 346 794 €	1 269 251 €	1 278 813 €

Programme 5.4 – Dialogue social

Rappel des objectifs 2016

- **Actualiser et harmoniser les règles de fonctionnement du SDIS**

- Finaliser le règlement intérieur

- **Adapter l'organisation du travail**

- Dresser le bilan des expérimentations de régime de travail et déterminer le futur régime de travail de chaque CSP à compter de 2017

A noter en 2016

↳ Départ en retraite en septembre 2016 du Directeur départemental adjoint qui assumait jusqu’au début 2016 les fonctions de DRH et pilotait le dialogue social

Actions menées et résultats obtenus

Révision du règlement intérieur

Approbation du règlement intérieur dans son intégralité le **21 avril 2016** : aboutissement d’un long travail de réflexion et de concertation avec les représentants du personnel entamé en 2012.

Document remanié, accompagné de 34 annexes thématiques. Mis à disposition en ligne à tous les agents permanents et sapeurs-pompiers volontaires. Mise à jour facilitée et systématisée.

Dialogue social

10 réunions de dialogue social au cours de l’année 2016 qui ont permis de traiter de nombreux dossiers : règlement intérieur du SDIS, régime indemnitaire des spécialités, charte des formateurs, fonctionnement du CTA-CODIS, SPP en double statut, règles de récupération des temps de trajet pour se rendre en formation, bilan des expérimentations de nouveaux régimes de travail.

Prise en compte des mouvements de personnels de direction pour assurer la continuité des réunions de dialogue social : présence simultanée du DDA et du DRH, puis du DRH et du Directeur des opérations, DDA par intérim.

Bilan des expérimentations des différents régimes de travail

Enquêtes auprès des personnels du **CSP St Malo** : bilan positif pour l’organisation du centre du régime de travail sur la base du cycle 24H de travail/72H de repos. Très bon niveau de satisfaction des agents. Proposition de pérennisation du régime de travail à compter de 2017

	Inscrits	Votants	Nuls	Exprimés	Taux de participation	Vote pour le régime 24/72	%
Sondage du 23/03/2016	80	62	0	62	77,5 %	48	77,4 %
Sondage du 07/11/2016	81	75	2	72	92,6%	66	91,7%

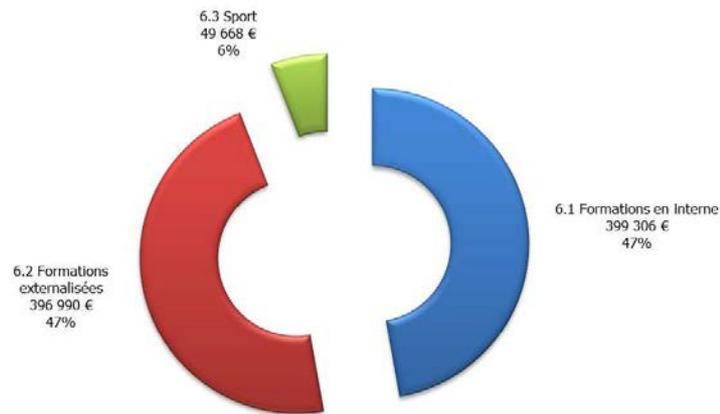
Centre de Redon : bilan positif du nouveau régime de travail pour la tenue des POJ, même si les difficultés persistent. Très bon niveau de satisfaction des agents. Proposition de pérennisation du régime de travail à compter de 2017.

	Inscrits	Votants	Nuls	Exprimés	Taux de participation	Votes pour le régime expérimental	%
Sondage du 07/11/2016	33	25	6	19	57,6%	18	94,74%

MISSION 6. RENFORCER LA COMPETENCE DES PERSONNELS

Détail des crédits par programme

Mission 6 - Renforcer la compétence des personnels
Répartition par programme des crédits consommés au Compte administratif 2016
(fonctionnement et investissement)



Programme	Action	CA 2014	CA 2015	CA 2016
6.1 Formations en interne		359 755 €	439 333 €	399 306 €
	Hébergement-restauration-divers	232 268 €	270 353 €	211 611 €
	Matériels & fournitures pédagogiques	53 777 €	67 032 €	113 343 €
	Frais de déplacement	73 710 €	89 783 €	52 304 €
	Achats de prestations		12 165 €	22 049 €
6.2 Formations externalisées		410 968 €	485 620 €	396 990 €
	Formations sapeur-pompier	324 236 €	383 983 €	329 972 €
	Autres formations	79 878 €	89 903 €	52 133 €
	Achats de prestations	6 855 €	11 735 €	14 885 €
6.3 Sport		107 418 €	87 358 €	49 668 €
	Compétitions	7 899 €	23 969 €	18 724 €
	Matériels & fournitures	72 565 €	40 873 €	16 755 €
	Locations salles/équipts	26 954 €	22 515 €	14 190 €
Total général		878 142 €	1 012 311 €	845 965 €



Programme 6.1 – Formations en interne

Rappel des objectifs 2016

- **Améliorer le dispositif de formation**
 - ➔ Redéfinir la stratégie de formation de l'établissement
 - ➔ Poursuivre l'expérimentation des 2 jours de formation dédiés au tronc commun pour les SPP (orientation feuille de route) et en tirer le bilan
 - ➔ Elaborer des tableaux de bord stratégiques de suivi de la formation
 - ➔ Dématérialiser les candidatures aux formations
 - ➔ Développer la formation continue des chefs de centre professionnels et volontaires
 - ➔ Suivre le chantier de la maison à feu et du simulateur d'urgence
- **Faciliter l'accès à la formation pour les sapeurs-pompiers volontaires**
 - ➔ Conforter le dispositif FOAD pour les SPV en formation initiale (modules théoriques)
 - ➔ Promouvoir les conventions de disponibilité pour formation

A noter en 2016

- ➔ **11 154 journées stagiaires** réalisées en interne (12 291 en 2015), 1 861 agents concernés (530 SPP, 1 331 SPV)
- ➔ **75%** à destination des **SPV**
- ➔ Taux de remplissage des sessions : **76%**
- ➔ 660 sessions réalisées

Actions menées et résultats obtenus

Stratégie de formation

Afin d'alimenter le projet stratégique et donner du lien et de la cohérence aux projets internes de formation (plateau technique, indicateurs de formation), validation par le CODIR le 30 mai 2016 de **7 objectifs principaux de formation** ainsi que **20 objectifs spécifiques**.

FMPA de tronc commun des SPP

Poursuite de l'expérimentation lancée en 2015 pour les CIS de Rennes-Saint Georges et Bruz en ce qui concerne la Formation de Maintien et de Perfectionnement des Acquis(FMPA).

Avis favorable du Comité technique du 17 mars 2016, à la mise en œuvre d'une FMPA dont l'objectif principal est le maintien et le perfectionnement des compétences des chefs d'agrès titulaires de la FAE chef d'agrès tout engin (sergents et adjudants) et des agents assurant l'emploi d'équipier ou de chef d'équipe (sapeurs, caporaux et sergents) lors des missions opérationnelles de lutte contre les incendies.

18 sessions de formation organisées et mises en œuvre.

Tableaux de bord stratégiques

Lancement du projet « Indicateurs de Formation » en juin 2016, avec pour objectifs d'apporter des outils de pilotage au CODIR, d'évaluer l'ensemble des actions dispensées au regard des objectifs généraux assignés à la fonction formation, d'apporter des indicateurs adaptés aux besoins du territoire et des services fonctionnels, de construire des outils permettant de prévoir et anticiper les besoins budgétaires.

Point d'étape en CODIR le 14 novembre 2016 pour la validation des indicateurs à produire. Présentation du bilan de l'activité formation 2016 en avril 2017

Dématérialisation des candidatures aux formations

Depuis le 1^{er} juin 2016, **dématérialisation de toutes les candidatures** pour les formations planifiées au calendrier départemental qu'elles soient en qualité de stagiaire ou de formateur.

Automatisation des processus permettant à la chaîne hiérarchique d'émettre un avis sur chacune des candidatures reçue en apportant éventuellement un ordre de priorité. Diffusion automatique des convocations de stage ainsi que des réponses négatives par voie électronique.

Afin d'accompagner les agents dans leur inscription, 7 fiches de procédures ont été mises en ligne sur le site intranet.

Candidatures 2016			
Demandes	Traitées	12 210	
	Retenues	9 975	
	% retenues	82%	
Fonction	Stagiaires	58%	47% SPP
			52% SPV
	Encadrement	42%	61% SPP
			38% SPV

Formation continue des chefs de centre professionnels et volontaires

En 2016, **FMPA des chefs de CIS volontaires** proposée à travers un parcours comprenant 4 modules « management » de 2 jours, et 1 module « fonctionnel » de 4 jours.

Fin de ce parcours en novembre 2016: **très bon niveau de satisfaction** des stagiaires

Développement par le CNFPT en partenariat avec les SDIS bretons d'un itinéraire « management interSDIS» à destination des chefs de groupement, chefs de centre et chef de service des SDIS.

Premier module en 2016 « Rôle, enjeux et positionnement du manager ».

Formation spécifique « Intelligence émotionnelle et coaching au service du manager » mise en œuvre au profit des cadres du territoire en 2016.

Signature en août 2016 d'un marché de formation « Prestations d'accompagnement managérial des cadres du SDIS 35 » pour la période 2016-2020

Suivi du plateau technique de formation

7 juillet 2016 : livraison des bâtiments (Maison A Feux (MAF), formation et logistique.

12 et 13 septembre 2016 : formation des agents du GFS à l'utilisation de la Maison A Feux (MAF) par la société HAAGEN.

Octobre 2016 : écriture des protocoles d'utilisation de la MAF et premières mises en œuvre lors des FMPA de tronc commun des SPP

24 novembre 2016 : validation des protocoles d'utilisation de la MAF par les membres du CHS.

1^{er} décembre 2016 : inauguration officielle du plateau technique de formation par M. Bernard CAZENEUVE, Ministre de l'Intérieur.

Outils aujourd'hui pleinement opérationnels.

Dispositif FOAD pour les SPV

Depuis septembre 2014, participation du SDIS 35 à un **groupement de commande de formation ouverte à distance** (FOAD) avec 8 autres SDIS partenaires.

Objectif général : production et mise en commun de séquences de formation accessibles via une plateforme unique.

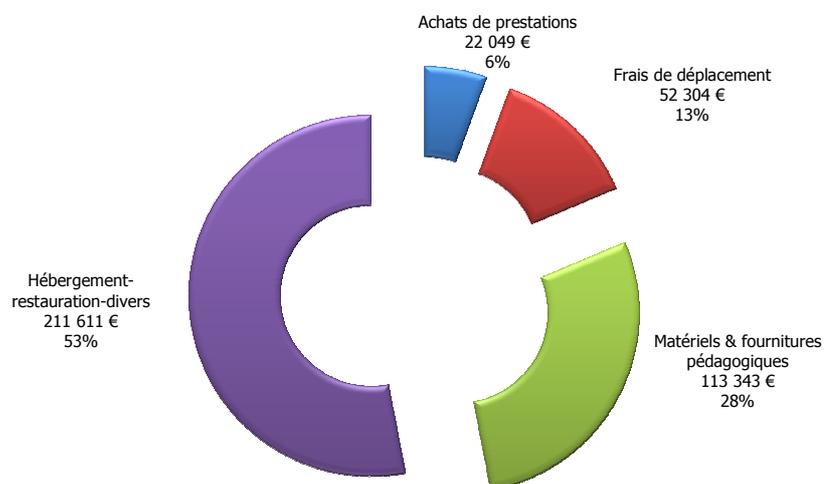
Mise à disposition des séquences pour la **FI SPV** dans les 3 domaines d'activité (SAP, DIV et INC) mais également celles destinées aux stagiaires de la **FAE Chef d'agrès une équipe**.

En cours de production et/ou de finalisation : **FAE chef d'équipe, FAE chef d'agrès tout engin, FDF niveau 1 et 2, COD niveau 1 et 2**.

Depuis juin 2016, coordination pédagogique et stratégique de ce groupement de commande par le SDIS 35.

Crédits consommés

Programme 6.1 - Formations en interne
Répartition par action des crédits consommés au Compte administratif 2016
(fonctionnement et investissement)



Renforcer la compétence des personnels

Mission 6

Action	Section	Article	CA 2014	CA 2015	CA 2016
Hébergement-restauration-divers			232 268 €	270 353 €	211 611 €
Fonctionnement			232 268 €	270 353 €	211 611 €
		6042 - achats de prestations de service	15 087 €	0 €	
		60623 - alimentation	5 155 €	8 535 €	5 809 €
		6188 - autres frais divers	212 026 €	247 941 €	200 462 €
		6488 - autres charges (chèques déjeuners)		13 876 €	5 340 €
Matériels & fournitures pédagogiques			53 777 €	67 032 €	113 343 €
Fonctionnement			32 932 €	46 905 €	57 946 €
		605 - Achats de mat., équip., travx	12 447 €	20 812 €	9 567 €
		60621 - combustibles	475 €	652 €	371 €
		60628 - autres fournitures non stockées	305 €	85 €	218 €
		60632 - fournitures de petit équipement	6 710 €	4 077 €	5 940 €
		60668 - autres produits pharmaceutiques	432 €	0 €	0 €
		6068 - autres matières et fournitures	8 740 €	7 124 €	8 172 €
		6135 - locations mobilières	1 291 €	10 011 €	12 849 €
		61558 - entretien autres biens mobiliers	874 €	1 510 €	6 061 €
		61828 - autres documentations	1 659 €	2 633 €	1 534 €
		6288 - autres services extérieurs			13 234 €
Investissement			20 845 €	20 128 €	55 397 €
		21582 - matériel de formation	20 845 €	20 128 €	37 655 €
		238 - avances et acomptes versés sur commande d'immobilisations corporelles			17 741 €
Frais de déplacement			73 710 €	89 783 €	52 304 €
Fonctionnement			73 710 €	89 783 €	52 304 €
		6251 - voyages et déplacements	73 710 €	89 783 €	52 304 €
Achats de prestations				12 165 €	22 049 €
Investissement				12 165 €	22 049 €
		2051 - concessions et droits similaires (logiciels)		12 165 €	22 049 €
Total général			359 755 €	439 333 €	399 306 €

Programme 6.2 – Formations externalisées et mutualisées

Rappel des objectifs 2016

- **Optimiser le recours aux formations externalisées**
 - ➔ Améliorer le dispositif d'arbitrage des formations externalisées et réduire les coûts

A noter en 2016

- ➔ Externalisation de la Formation initiale 2016 des SPP
- ➔ **2 695 journées** de formation externalisées (ENSOSP, CNFPT...) au profit de **366 stagiaires**

Actions menées et résultats obtenus

Formations dispensées par l'ENSOSP

Malgré quelques aléas ou éléments de contexte extérieurs au SDIS 35, diminution des dépenses liées aux formations externalisées durant l'année 2016.

Formation d'Intégration des sapeurs-pompiers professionnels

Initialement prévue au calendrier de formation 2016, Formation Initiale SPP finalement externalisée pour 6 agents recrutés au 1^{er} février 2016.

Mutualisation avec le **SDIS du Maine-et-Loire** du **1^{er} février au 22 avril 2016** pour un montant de 57 210 € et une mise à disposition d'un formateur durant 2 semaines.

Evolution des actions de formation extérieures

En l'absence de la publication des référentiels de compétence des officiers de SP, formations ENSOSP, aujourd'hui, pas encore totalement stabilisées tant dans le contenu que dans la durée.

Evolution de la tarification des actions de formation en fonction des besoins exprimés par les SDIS et des recettes envisagées par l'ENSOSP : difficulté de préparation budgétaire des SDIS et de réalisation d'une projection financière fiable. Engagement de l'ENSOSP auprès des SDIS à apporter, dès 2017, un mode de tarification pérenne sur 3 ans.

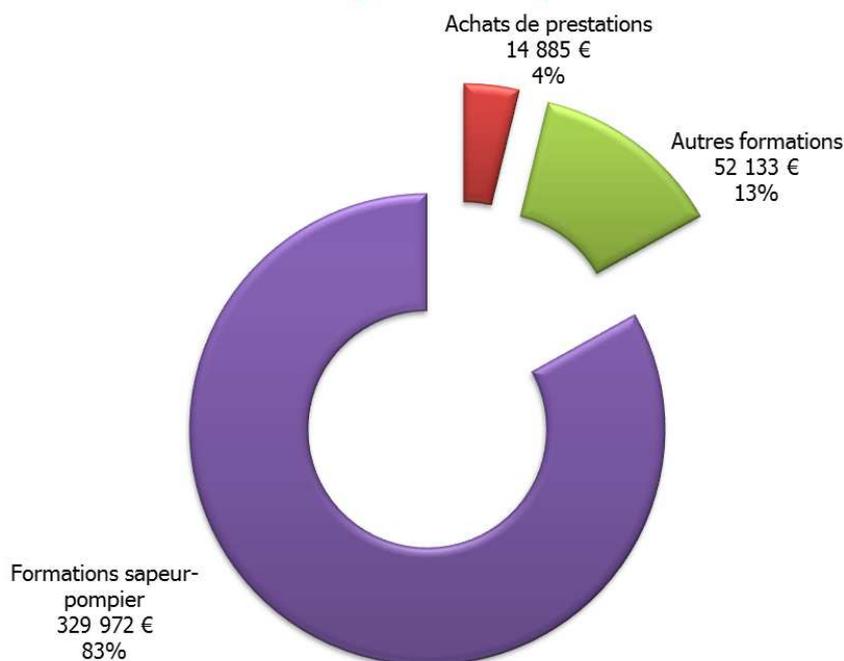
NATURE DE LA FORMATION	NB D'AGENTS CONCERNES			NB DE JOURNEES STAGIAIRES
	SPP	SPV	TOTAL	
SPECIALITES	52	3	55	363
PREVENTION	13	0	13	36
TRONC COMMUN	25	10	35	1 417
SSSM	2	35	37	155
TOTAL	92	48	140	1 971

Coût des engagements 2016 : **358 000 €** (↓5,8 %)

Crédits consommés

Action	Section	Article	CA 2014	CA 2015	CA 2016
Formations sapeur-pompier			324 236 €	383 983 €	329 972 €
	Fonctionnement		324 236 €	383 983 €	329 972 €
		6184 - versements à des organismes de formation	324 236 €	383 983 €	329 972 €
Autres formations			79 878 €	89 903 €	52 133 €
	Fonctionnement		79 878 €	89 903 €	52 133 €
		6184 - versements à des organismes de formation	79 878 €	89 903 €	52 133 €
Achats de prestations			6 855 €	11 735 €	14 885 €
	Fonctionnement		6 855 €	11 735 €	14 885 €
		6185 - frais de colloques et séminaires	4 975 €	4 745 €	8 934 €
		6188 - autres frais divers	1 800 €	6 900 €	5 861 €
		6281 - concours divers (cotisations)	80 €	90 €	90 €
Total général			410 968 €	485 620 €	396 990 €

Programme 6.2 - Formations externalisées
Répartition par action des crédits consommés au Compte administratif 2016
(fonctionnement)



Programme 6.3 – Sport

Rappel des objectifs 2016

- **Diminuer la fréquence et la gravité des accidents de sport**
 - ➔ Faire émerger de nouvelles propositions visant à réduire l'accidentologie sportive
 - ➔ Développer les formations PRAP

A noter en 2016

↪ Augmentation du nombre et de la gravité des accidents de sport par rapport à 2015, après une amélioration de la situation en 2014

Actions menées et résultats obtenus

Taux de fréquence et de gravité des accidents de sport

Indicateurs	2011	2012	2013	2014	2015	2016	Evolution/ 2015
Nombre d'accidents de sport (SPP)	104	93	102	76	85	88	3,5%
Taux de fréquence (nb d'accidents / nb de SPP)	16,5	14,7	15,9	12,1	13,3	13,8	3,5%
Nb de jours arrêt	1 339	2 130	2 111	1 145	1 290	1 576	22,2%
Durée moyenne arrêt par accident	12,9	22,9	20,7	15,1	15,2	17,9	17,8%

Politique de prévention des accidents de sport

Diffusion de messages de prévention : publication d'un article dans Vocation secours relatif à la prévention des accidents de sport par l'échauffement.

Organisation de **deux sessions de formation PRAP** : 12 sapeurs-pompiers professionnels et 12 personnels administratifs et techniques formés.

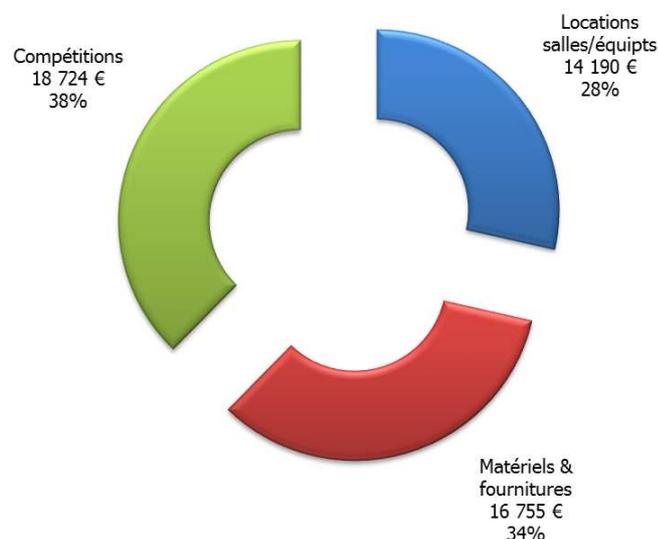
Collaboration avec le bureau des APS pour la mise à jour des Indicateurs de la Condition Physique (ICP)

Création et diffusion à l'attention des EAP, d'un **guide relatif aux échauffements**.

Participation à l'animation de **deux ateliers** relatifs à la prévention des accidents liés aux activités physiques et sportives **durant le séminaire des chefs de centre** (un atelier sur l'accidentologie et l'autre sur les pratiques et le personnel [encadrant – EAP – Chef de CIS...]).

Crédits consommés

Programme 6.3 - Sport
Répartition par action des crédits consommés au Compte administratif 2016
(fonctionnement et investissement)

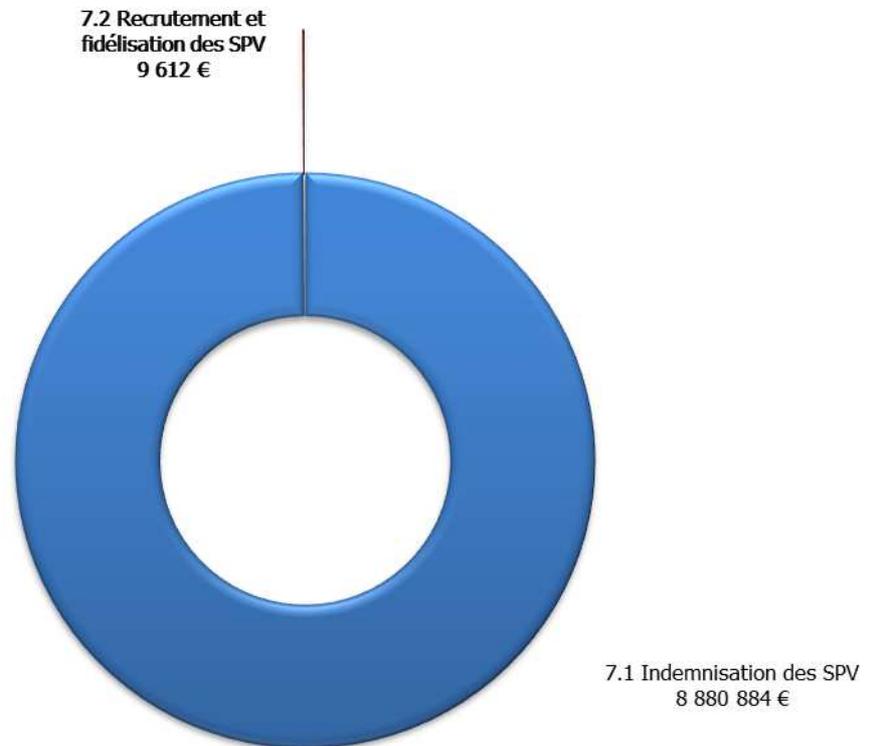


Action	Section	Article	CA 2014	CA 2015	CA 2016
Compétitions			7 899 €	23 969 €	18 724 €
Fonctionnement			7 899 €	23 969 €	18 724 €
		6188 - autres frais divers	4 590 €	4 666 €	4 567 €
		6231 - annonces et insertions	44 €	0 €	0 €
		6232 - fêtes et cérémonies	367 €	317 €	371 €
		6238 - prestations diverses		1 167 €	
		6247 - transports collectifs du personnel	660 €	15 600 €	11 542 €
		6288 - autres services extérieurs	2 238 €	2 220 €	2 244 €
Matériels & fournitures			72 565 €	40 873 €	16 755 €
Fonctionnement			2 859 €	2 027 €	1 055 €
		60632 - fournitures de petit équipement	2 847 €	2 027 €	1 055 €
		6068 - autres matières et fournitures	12 €	0 €	0 €
Investissement			69 706 €	38 846 €	15 699 €
		21581 - matériel de sport (Ecole)	69 706 €	38 846 €	15 699 €
Locations salles/équipts			26 954 €	22 515 €	14 190 €
Fonctionnement			26 954 €	22 515 €	14 190 €
		6132 - locations immobilières	26 954 €	22 515 €	14 190 €
Total général			107 418 €	87 358 €	49 668 €



MISSION 7. DONNER UN NOUVEL ELAN AU VOLONTARIAT

Mission 7 - Donner un nouvel élan au volontariat
Répartition par programme des crédits consommés au Compte administratif 2016
(fonctionnement)



Programme	Action	CA 2014	CA 2015	CA 2016
7.1 Indemnisation des SPV		10 163 828 €	9 884 401 €	8 880 884 €
	SPV actifs	8 540 367 €	8 084 953 €	7 714 439 €
	SPV inactifs	1 623 461 €	1 799 448 €	1 166 445 €
7.2 Recrutement et fidélisation des SPV		24 817 €	23 256 €	9 612 €
	JSP	24 817 €	23 256 €	9 612 €
Total général		10 188 645 €	9 907 658 €	8 890 496 €

Programme 7.1 – Indemnisation des sapeurs-pompiers volontaires

Rappel des objectifs 2016

- **Clarifier les règles d'indemnisation des sapeurs-pompiers**
 - Mettre en œuvre les nouvelles mesures relatives à l'indemnisation des sapeurs-pompiers volontaires (indemnisation limitée à 125% du POJ)
 - Evaluer l'impact du nouveau dispositif d'indemnisation, notamment sur la priorité accordée à la disponibilité opérationnelle

A noter en 2016

↳ 2nde année de déploiement du nouveau logiciel de gestion des indemnités permettant un **meilleur suivi des mesures d'indemnisation** des SPV et la prise en compte « technique » des nouvelles modalités d'indemnisation

Actions menées et résultats obtenus

Mise en œuvre des nouvelles dispositions d'indemnisation

Poursuite des **mesures en faveur d'une « juste indemnisation »** visant à favoriser la disponibilité opérationnelle.

Proratisation du taux d'indemnisation de l'astreinte en cas de dépassement des effectifs maximum indemnisés en situation d'astreinte. Mise en place de l'indemnisation « utile » (indemnisation de l'astreinte si au moins 2 SP sont disponibles dans le centre).

Suppression de l'indemnisation pour tâches administratives au profit de la mise en place des permanences au centre (4 heures/semaine/agent dans la limite du POJ en situation de garde postée) permettant la réalisation des tâches administratives et techniques en association avec une disponibilité opérationnelle

Impact des mesures d'indemnisation sur l'astreinte

Diminution du nombre d'heures d'astreinte déclarées de 3,8 % entre 2013 (avant mise en place des dispositions indemnitaires) et 2016 (mise en place de l'ensemble des mesures) mais pas d'effet de rupture observé.

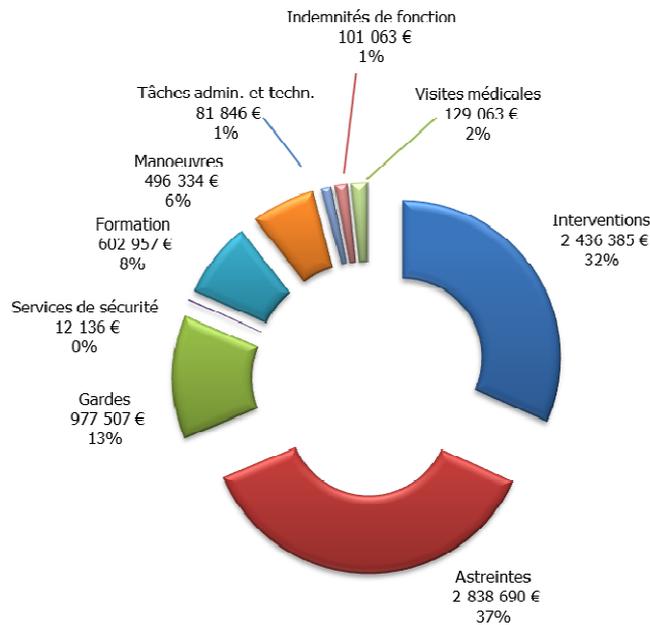
Répartition et évolution des indemnités SPV

Amélioration des modalités de gestion des indemnités conjuguée au déploiement de l'ensemble des mesures de ré-orientation de l'indemnisation des SPV en association avec une permanence opérationnelle

	2012	2013	2014	2015	2016	Evolution 2015-2016
Interventions	2 402 718 €	2 416 109 €	2 488 051 €	2 260 879 €	2 436 385 €	7,8%
Astreintes	2 859 853 €	2 943 334 €	3 060 333 €	2 924 570 €	2 838 690 €	-2,9%
Gardes	1 064 984 €	1 023 546 €	1 041 304 €	926 959 €	977 507 €	5,5%
Services de sécurité	3 564 €	16 595 €	21 335 €	17 357 €	12 136 €	-30,1%
Formation	636 648 €	709 426 €	759 668 €	811 976 €	602 957 €	-25,7%
Manoeuvres	477 389 €	492 303 €	526 696 €	479 716 €	496 334 €	3,5%
Tâches admin. et techn.	337 709 €	363 751 €	360 991 €	322 546 €	81 846 €	-74,6%
Indemnités de fonction	98 975 €	93 827 €	93 465 €	138 708 €	101 063 €	-27,1%
Visites médicales	101 159 €	99 261 €	105 501 €	87 439 €	129 063 €	47,6%
Divers (renforts...)	2 439 €					
Indemnités dues au titre de l'année	7 985 438 €	8 158 153 €	8 457 343 €	7 970 149 €	7 675 979 €	-3,7%
Prestation de fidélisation et de reconnaissance	1 022 625 €	1 039 875 €	1 041 375 €	1 058 250 €	505 640 €	-52,2%
Allocation vétérance	546 605 €	603 386 €	620 668 €	740 823 €	651 163 €	-12,1%
TOTAL	9 554 668 €	9 801 414 €	10 119 386 €	9 769 222 €	8 832 782 €	-9,6%

* Montants correspondants à l'activité de l'année (au niveau comptable décalage de 2 mois du paiement des indemnités)

Répartition des indemnités SPV 2016 par catégorie

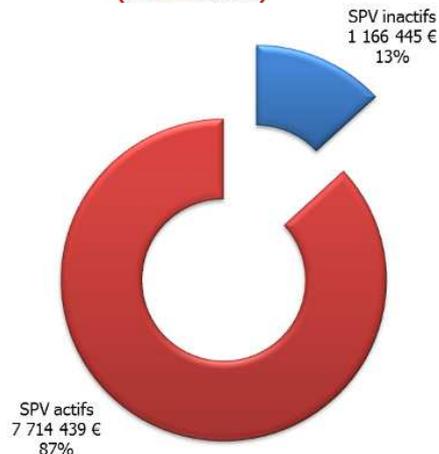


Crédits consommés

Action	Section	Article	CA 2014	CA 2015	CA 2016
SPV actifs			8 540 367 €	8 084 953 €	7 714 439 €
Fonctionnement			8 540 367 €	8 084 953 €	7 714 439 €
		64141 - vacances versées aux SPV	8 467 267 €	7 674 248 €	7 155 331 €
		64145 - vacances versées aux employeurs	73 100 €	72 928 €	57 865 €
		64146 - vacances service de santé	0 €	337 777 €	501 243 €
SPV inactifs			1 623 461 €	1 799 448 €	1 166 445 €
Fonctionnement			1 623 461 €	1 799 448 €	1 166 445 €
		6458 - cotisation autres organismes sociaux (PFR)	1 041 375 €	1 058 625 €	509 015 €
		646 - allocation vétérance	582 086 €	740 823 €	657 430 €
Total général			10 163 828 €	9 884 401 €	8 880 884 €

*Modification de l'imputation des vacances versées aux membres du SSSM en 2015

Programme 6.3 - Indemnisation des sapeurs-pompiers volontaires
Répartition par action des crédits consommés au Compte administratif 2016
(fonctionnement)



Programme 7.2 – Valorisation de l’encadrement volontaire

Rappel des objectifs 2016

- **Contribuer à une plus grande autonomie des chefs de centre**
→ Mettre à disposition des chefs de centre les outils de base pour les entretiens individuels
- **Développer une politique d’encouragement du volontariat de proximité**
→ Développer les actions des officiers chargés de l’encouragement du volontariat pour mettre en œuvre selon les spécificités locales la politique définie au niveau départemental

Actions menées et résultats obtenus

Séminaires des chefs de centre et thématiques abordées

17 mars 2016

- Déploiement START
- Déploiement GEEF
- Contribution au projet stratégique

17 septembre 2016

- Déploiement START
- Accidentologie
- Activité physique et sportive en CIS

Bilan positif de ces séminaires qui permettent de mobiliser les chefs de centre et les impliquer davantage dans la vie de l’établissement

Outils pour les entretiens individuels

Formations spécifiques à l’attention des chefs de centre organisées en 2016 : **outils managériaux** mis à leur disposition

Implication des officiers chargés de l’encouragement du volontariat

	GTE	GTC	GTSO	GTN	2016	2015
Entretien recrutement JAR	39	28	71	25	163	204
Entretien vacances postes Chef CIS et Adjoint	3	?2	4	3	10	11
Entretien avec élus	5	?5	3	3	11	5
Management des CIS	10	10	7	8	35	36
Représentation du chef de Gpt	11	10	12	10	43	12
Entretien pour conventions	31	?1	11	6	48	18
TOTAL	99	36	108	55	310	286

Visites des différents acteurs des groupements territoriaux auprès des acteurs locaux

	GTE	GTC	GTSO	GTN	2016	2015
Entretien Chef CIS	63	82	57	20	222	305
Entretien CIS (Effectif)	46	45	41	21	153	135
Entretien individuel + JAR	17	36	27	19	99	224
Rencontre Elus	32	24	22	42	120	153
Développement du volontariat	12		-	-	12	47
Assistance spécifique	125		123	119	367	248
Cérémonie	86	39	63	41	229	134

Taux d’encadrement en sous-officiers et officiers volontaires (hors SSSM et doubles statuts)

Taux d’encadrement	31/12/2011	31/12/2012	31/12/2013	31/12/2014	31/12/2015	31/12/2016
Sous-officiers	15,8%	15,8%	16,3%	18,3%	20,7%	21,4%
Officiers	3,8%	3,9%	4,1%	4,1%	4,0%	4,1%
TOTAL	19,5%	19,7%	20,4%	22,4%	24,7%	25,5%

Programme 7.3 – Recrutement et fidélisation des sapeurs-pompiers volontaires

Rappel des objectifs 2016

- **Formaliser la politique du volontariat**
 - ➔ Proposer au conseil d'administration une politique du volontariat formalisant les actions prioritaires en la matière
 - ➔ Tenir à jour le point d'avancement des actions s'inscrivant dans le plan national d'action en faveur du volontariat
- **Diminuer les taux d'échec en formation**
 - ➔ Responsabiliser davantage les chefs de centre pour le choix et l'accompagnement des candidats aux formations
- **Encourager les sections de JSP et garantir leur intégration dans de bonnes conditions**
 - ➔ Déterminer les rôles du GFS, des groupements territoriaux et de l'UDSP dans la mise en place et le suivi des JSP pour faciliter leur recrutement en qualité de SPV
- **Améliorer la reconnaissance des sapeurs-pompiers volontaires**
 - ➔ Promouvoir au grade de commandant les officiers volontaires, adjoints aux chefs de groupements territoriaux, au cours des années 2015 à 2017
- **Recruter et fidéliser les médecins volontaires**
 - ➔ Conforter le dispositif des médecins aspirants

A noter en 2016

- ➔ Poursuite de l'amélioration de la **fidélisation des sapeurs-pompiers volontaires**
- ➔ 2 Journées d'accueil et de recrutement organisées en 2016 : 217 candidats retenus sur 230 présents

Actions menées et résultats obtenus

Formaliser la politique du volontariat

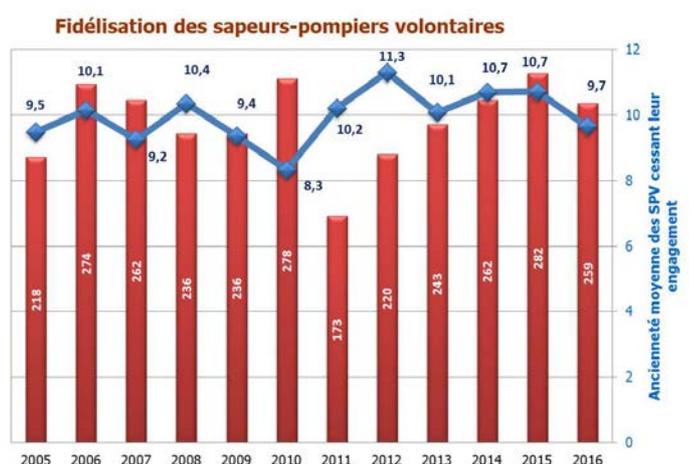
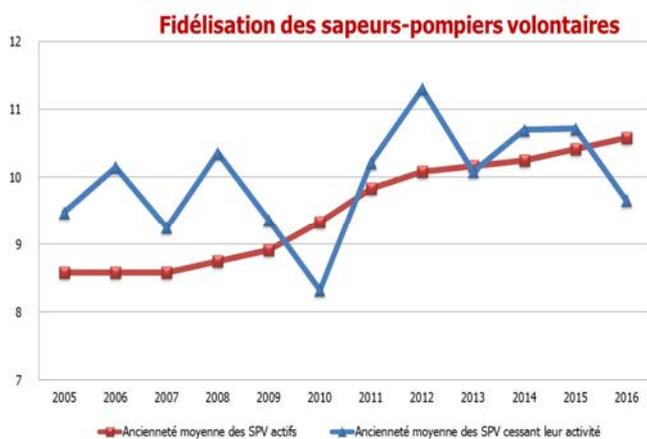
Accueil d'une étudiante en Master 2 Management Public Territorial mobilisée sur l'élaboration d'un plan d'actions en faveur de la disponibilité diurne et de la fidélisation

Expérimentation des **conventions périscolaires** avec la commune de Plélan-le-Grand

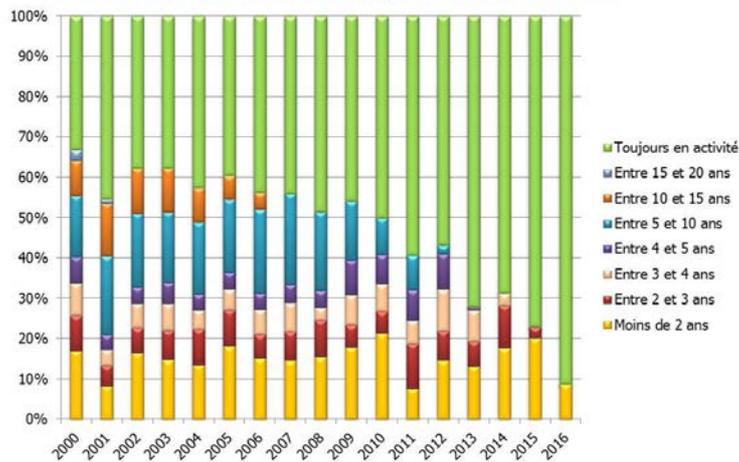
Fidélisation et durée moyenne d'engagement SPV

A noter : augmentation du nombre de sous-officiers

Effectifs SPV (hors SSSM et doubles)	31/12/2011	31/12/2012	31/12/2013	31/12/2014	31/12/2015	31/12/2016
Hommes du rang	2 046	2 024	2 019	1 989	1 901	1 870
Sous-officiers	401	397	412	470	523	537
Officiers	96	99	104	104	100	102
TOTAL	2 543	2 520	2 535	2 563	2 524	2 509



Taux d'érosion des effectifs engagés entre 2000 et 2016



Sections de JSP

80 sapeurs-pompiers professionnels et volontaires titulaires du diplôme d’animateur de section de JSP.

Ouverture à la rentrée 2016 de la section de Brocéliande

Année	2012-2013		2013-2014		2014-2015		2015-2016		2016-2017	
	Sections	Effectifs								
JSP 1	2	42	3	43	4	57	3	43	1	13
JSP 2	2	22	2	28	3	41	4	55	3	42
JSP 3	4	43	2	23	2	26	3	40	4	53
JSP 4	5	61	4	38	2	22	2	26	3	40
Total	13	168	11	132	11	146	12	164	11	148

Reconnaissance des sapeurs-pompiers volontaires

Nomination en 2016 d’un officier SPV, adjoint SPV au chef de groupement, au grade de Commandant

Evolution des effectifs volontaires du Service de santé et de secours médical

A noter : recrutement de 12 médecins aspirants en 2016

Effectifs	31/12/2011	31/12/2012	31/12/2013	31/12/2014	31/12/2015	31/12/2016
Médecins	41	37	34	32	30	32
Médecins aspirants						12
Vétérinaires	6	7	6	6	5	6
Infirmiers	118	120	125	132	124	127
Pharmaciens	2	2	2	3	5	5
Experts	7	7	10	12	12	14
TOTAL	174	173	177	185	176	196

Crédits consommés

Action	Section	Article	CA 2014	CA 2015	CA 2016
JSP			24 817 €	23 256 €	9 612 €
	Fonctionnement		14 935 €	11 535 €	9 612 €
		60632 - fournitures de petit équipement	959 €	0 €	0 €
		60636 - habillement et vêtements de travail	4 676 €	2 235 €	312 €
		6574 - subv fonctionnement aux associations	9 300 €	9 300 €	9 300 €
	Investissement		9 882 €	11 721 €	0 €
		21562 - mat non mobile d'incendie et de secours	9 882 €	11 721 €	0 €
Total général			24 817 €	23 256 €	9 612 €

Programme 7.4 – Disponibilité des sapeurs-pompiers volontaires

Rappel des objectifs 2016

- **Améliorer la disponibilité en journée des sapeurs-pompiers volontaires**

- Confirmer ou faire évoluer la politique d'incitation en direction des communes employeurs
- Proposer des politiques incitatives notamment auprès des employeurs privés, pour renforcer la disponibilité en journée
- Mener des actions de proximité en direction des employeurs, à l'instar de ce qui a été entrepris à Chatillon-en-Vendels
- Valoriser les employeurs exemplaires

A noter en 2016

- ↪ 6,8 millions d'heures d'astreinte, soit **781 sapeurs-pompiers volontaires disponibles chaque jour** en moyenne
- ↪ **147 000 heures de gardes** tenues par les sapeurs-pompiers volontaires

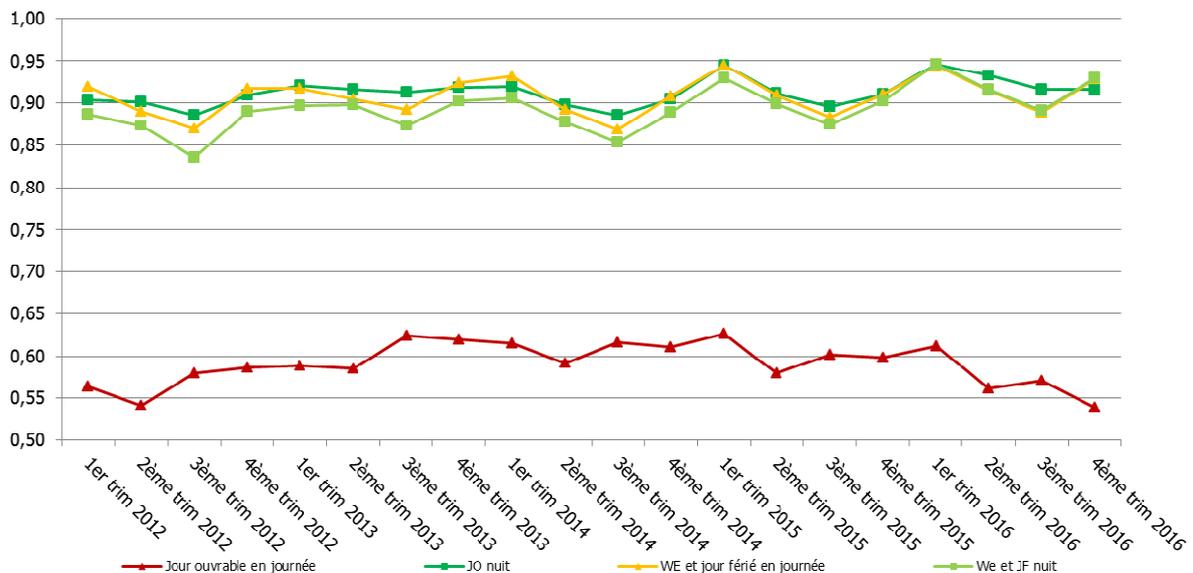
Actions menées et résultats obtenus

Politiques incitatives

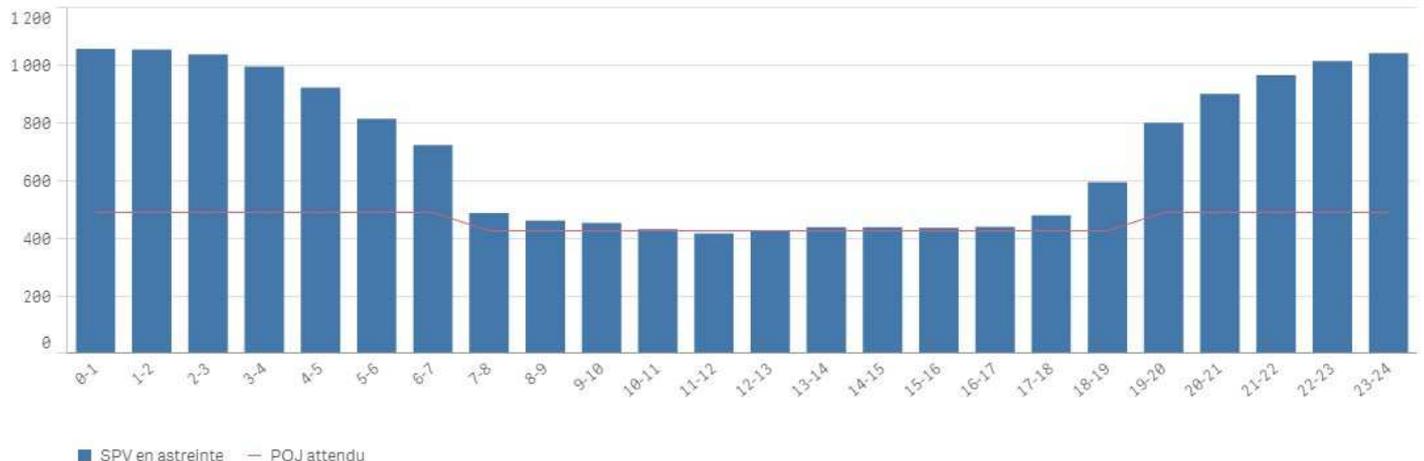
Présentation en bureau d'un dispositif d'indemnisation par l'employeur du temps passé en astreinte sur le travail. Réorientation du dispositif sous l'angle de l'étude d'un dispositif de soutien à l'embauche

Evolution du nombre total d'astreinte (jour/ nuit) sur l'ensemble de l'établissement

Evolution du taux trimestriel de tenue des POJ des centres volontaires



Effectifs SPV en astreinte par tranche horaire en 2016 (hors centres mixtes)



Conventions de disponibilité

En 2016, 66 **conventions annuelles** conclues avec 49 employeurs (31 en 2015) : 27 employeurs privés, 14 établissements publics, 25 collectivités territoriales

553 conventions annuelles locales sont effectives en Ille et Vilaine, contre 531 en 2015 :

En 2016, mise en œuvre d'un dispositif novateur en matière de gain de disponibilité diurne pour les SPV : la convention périscolaire.

Convention signée en septembre 2016 pour la première fois avec la commune de Plélan-le-Grand, convention qui permet d'accroître la disponibilité en journée des SPV par ailleurs parents d'élèves scolarisés sur la commune. La mairie s'engage en effet à prendre en charge les frais de cantine le midi ou de garderie le soir si le pompier est engagé en intervention et qu'il ne peut récupérer son ou ses enfants.

Prix employeurs citoyens

Pérennisation du dispositif de valorisation des employeurs via le Prix employeur citoyen remis à l'occasion de la cérémonie des vœux du SDIS remis au titre de 2016 à la Commune **de Messac, Société Panalog à Châtillon-en-Vendelais, Keolis et Région Bretagne.**



MISSION 8. REUNIR LES CONDITIONS D’UNE MIXITE REUSSIE

Programme 8.1 – Conforter le fonctionnement des centres mixtes

Rappel des objectifs 2016

- **Améliorer la complémentarité entre les SPV et les SPP**
 - Mettre en œuvre les comités de centres mixtes
 - Conforter la place des SPV dans le fonctionnement des CSP
 - Finaliser le diagnostic sur les CIS SPV nécessitant un appui en SPP

A noter en 2016

↳ Mise en place des **comités de centres mixtes** au cours de l’année : désignation des membres et premières réunions

Actions menées et résultats obtenus

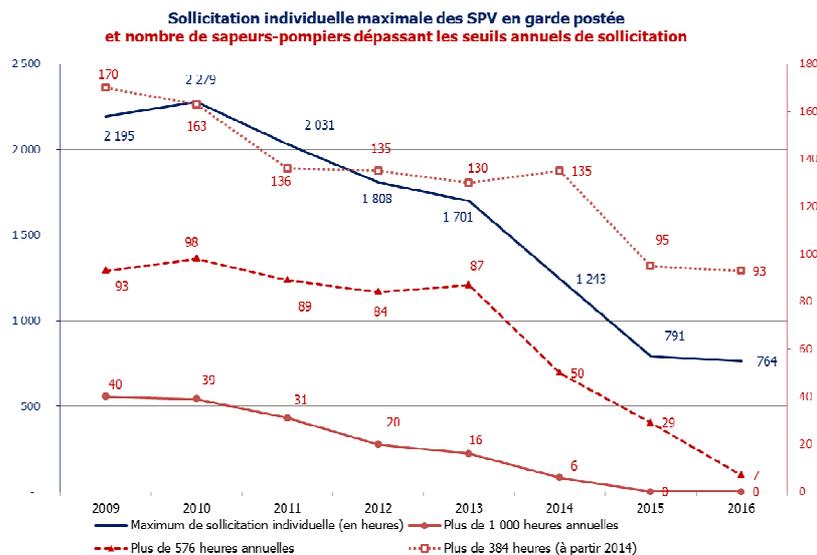
Comités de centres mixtes

Mise en place des Comités de centres mixtes au sein des CIS conduite tout au long de l’année 2016, désormais effective dans l’ensemble des centres du département.

Part des gardes postées réalisés par des SPV dans les différents centres mixtes

Centre	Régime de travail	2012	2013	2014	2015	2016
Rennes St-Georges	G24 et G12	1,0%	2,3%	1,5%	3,2%	2.6%
Rennes Le Blosne	G24 et G12	6,0%	5,0%	6,8%	5,4%	3.8%
Rennes Beauregard	G24	4,0%	2,0%	5,2%	4,2%	4.5%
St-Malo	G24 et G12	8,0%	10,0%	11,7%	15,0%	12.8%
Redon	G24 et G12	45,0%	33,0%	32,5%	28,1%	27.9%
Fougères	G24 et G12	39,0%	27,0%	29,6%	29,5%	27.8%
Bruz	G24	47,0%	36,0%	39,5%	31,9%	33.2%
Dinard	G12 diurne	13,0%	32,0%	27,0%	28,7%	28.3%
Dol-de-Bretagne	G12 diurne	20,0%	28,0%	31,0%	37,6%	39.5%
Bain-de-Bretagne	G12 diurne	21,0%	11,0%	16,2%	44,5%	33.0%

Suivi de la mise en œuvre du recours raisonné à l’emploi de SPV en garde postée



Appui de sapeurs-pompiers professionnels dans des centres volontaires

Projet mis en sommeil sur le secteur de Montfort-sur-Meu compte tenu d’une meilleure tenue du POJ constatée.

CIS de Tinténac : amélioration de la tenue du POJ du centre qui ne nécessite pas de renforcer les effectifs professionnels.

Maintien d’une vigilance particulière néanmoins.

Axe 3 – L'établissement - Optimiser le service public et maîtriser ses coûts

L'axe 3 du projet stratégique portait notamment sur l'organisation, et sur les moyens matériels et immobiliers nécessaires au bon fonctionnement de l'établissement. Il met également l'accent sur la nécessité de maîtriser les coûts, et de se doter des outils d'un pilotage stratégique permettant d'adapter les politiques aux évolutions du contexte dans lequel évolue le SDIS d'Ille-et-Vilaine

C'est dans ce cadre que la *Mission 11 – Mettre en œuvre un pilotage stratégique* a été complétée par deux nouveaux programmes qui prenaient en compte l'actualité de la réflexion stratégique à mener au sein de l'établissement sur deux thématiques majeures :

- Le Schéma directeur des systèmes d'information et de communication (programme 11.2)
- La réflexion sur les impacts d'une nouvelle réglementation du temps de travail (programme 11.3)

Les objectifs déclinés dans l'axe 3 du projet stratégique ont été adaptés dans le projet annuel de performance sous la forme suivante :

Mission 9. Ajuster le maillage départemental, sans lacune et sans doublon

- Programme 9.1. Organisation territoriale et fonctionnelle du SDIS
- Programme 9.2. Coopérations de centres
- Programme 9.3. Maillage départemental

Mission 10. Doter les services des moyens de fonctionner

- Programme 10.1. Matériels et équipements
- Programme 10.2. Système d'information et de communication
- Programme 10.3. Bâtiments
- Programme 10.4. Moyens généraux

Mission 11. Mettre en œuvre un pilotage stratégique

- Programme 11.1. Projet stratégique
- Programme 11.2. Schéma directeur des systèmes d'information et de communication
- Programme 11.3. Réflexion sur les impacts d'une nouvelle réglementation du temps de travail

Mission 12. Garantir la maîtrise des projets et des coûts et mutualiser des moyens

- Programme 12.1. Plan pluriannuel immobilier
- Programme 12.2. Mutualisations avec le Département



MISSION 9. AJUSTER LE MAILLAGE DEPARTEMENTAL SANS LACUNE ET SANS DOUBLON

Programme 9.1 – Organisation territoriale et fonctionnelle du SDIS

Rappel des objectifs 2016

- **Adapter l'organisation générale du SDIS**
 - ➔ Amener les cadres à mieux adapter leur posture aux enjeux de l'établissement
 - ➔ Anticiper les évolutions possibles de l'organigramme dans un souci d'optimisation des effectifs

Actions menées et résultats obtenus

Formation des cadres

Lancement de la démarche d'accompagnement des cadres dans l'acquisition de postures d'accompagnateurs, contributeurs de sens.

Démarche conduite sous l'animation d'un cabinet extérieur, et qui concernera potentiellement l'ensemble des fonctions d'encadrement de directeurs, chefs de groupement, chefs de pôle, chefs de mission et chefs de service soit un peu plus d'une centaine d'agents entre 2016 et 2020.

Démarche conduite sous l'égide d'un **comité de pilotage** présidé par un Vice-président, et qui se réunit deux fois par session.

Chaque année, une trentaine de cadres réunis, à 3 reprises pour une journée, en groupe d'une dizaine de personnes, sur des niveaux de préoccupations et reponsabilités similaires. En s'appuyant sur les principes d'analyse de la pratique et les approches VUCA (prises de décisions dans un environnement complexe et incertain), sessions ayant pour but de faciliter la capacité des équipes à gérer l'incertitude et améliorer le niveau de partage et de compréhension mutuelles des problématiques de l'établissement.

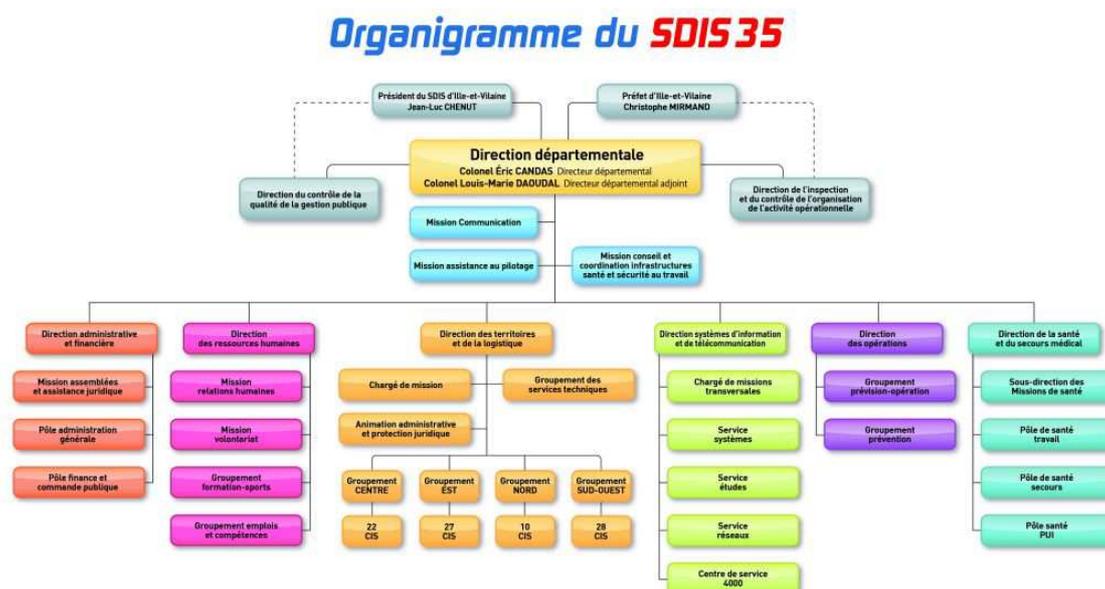
Contributions au projet stratégique

Dans le cadre de l'élaboration du projet stratégique, **sollicitation des chefs de groupements et chefs de pôles** de l'établissement pour apporter leur contribution sur la base d'une matrice des forces, faiblesses, menaces et opportunités.

Optimisation des effectifs et évolution de l'organigramme

Réflexion entamée sur la suite à donner à la fonction d'inspection des centres, pouvant permettre à terme la suppression d'un poste d'officier supérieur.

Adaptation de l'organigramme du SDIS approuvée en décembre 2016 : ajustements de l'organisation du SDIS, en vue notamment de favoriser la polyvalence des agents (Groupement des emplois et des compétences, Groupement prévention notamment).



Programme 9.2 – Coopérations de centres

Rappel des objectifs 2016

- **Poursuivre la mise en oeuvre des coopérations de centres**
 - ➔ Mettre en œuvre les coopérations de centres de Tinténiac-Hédé et Rance Rive gauche
 - ➔ Préparer les coopérations de centre de Montfort-Iffendic, Antrain-Tremblay, Louvigné-La Bazouge, Bréal-Mordelles, Bruz-Chartres, Chateaubourg-Domagné-Servon

A noter en 2016

- ↳ Montée en puissance des **démarches de coopération de centres** avec, dans la majorité des cas, une bonne acceptation des sapeurs-pompiers volontaires des centres concernés
- ↳ Mise en œuvre de la **coopération Rance Rive Gauche** à la fois fusion des CIS Dinard et Pleurtuit et association avec Saint Briac

Actions menées et résultats obtenus

Etat d'avancement des coopérations de centres

Définition plus précise des bassins de risques courants dans le cadre du SDACR 2016 qui a conduit à revoir les périmètres de ces bassins et donc des coopérations de centres: « un bassin de risque courant doit permettre d'assurer la triple réponse dans les délais du SDACR, en tenant compte de la simultanéité. Celui-ci peut comporter plusieurs CIS, s'ils sont distants de moins de 7 min par les voies de communication, permettant une recouverture raisonnable et comportant une nature des risques homogènes (rurale/urbaine) ».

Coopérations effectives, ayant fait l'objet d'une charte de fonctionnement

Nom	CIS	Type	Année
Bais – Domalain	Bais, Domalain	Association	2013
Gaël – Muël	Gaël - Muel	Fusion	2013
Ille-et-Rance	Montreuil-sur-Ille - Guipel	Fusion	2014
Bécherel – Irodouer	Bécherel - Irodouer	Association	2014
Saint-Aubin du Couesnon	Saint-Aubin-du-Cormier - Mézières-sur-Couesnon	Fusion	2015
Sens de Bretagne – Gahard	Sens-de-Bretagne - Gahard	Association	2015
Rance Rive Gauche	Rance Rive Gauche (Dinard-Pleurtuit) – Saint Briac	Fusion - Association	2016

Coopérations ouvertes, n'ayant pas fait l'objet d'une charte de fonctionnement, en cours de discussion

CIS	Objectif	Orientation
Bruz – Chartres-de-Bretagne	2017	Fusion
Mordelles – Bréal S/s Montfort	2017	Association
Médreac – Quédillac	2017	Association – Fusion ?
Chateaubourg – Domagné - Servon	2017	Association
Antrain-Tremblay	2017	Fusion
Louvigné-du-désert - La Bazouge-du-désert	2017	Association
Tinténiac – Hédé	2019	Fusion
Guipry-Messac (SDACR 2016)	2018	Association – Fusion ?

Coopérations à ouvrir

CIS	Année
Noyal – Acigné	2017
Montfort-sur-Meu – Iffendic (SDACR 2016)	2018
Saint-Sulpice – Sion (44)	2019
Saint-Georges-de-Reintembault - Le Ferré	2020

Coopérations devenues obsolètes suite au SDACR 2016 (70 bassins de risques courants au lieu de 66)

CIS
Saint-Malo – Cancale
Dol de Bretagne – Plerguer
Fougères - Saint-Germain-en-Coglès
Montfort-sur-Meu – Iffendic - Bédée
Pacé – Beauregard

Programme 9.3 – Maillage départemental

Rappel des objectifs 2016

- **Sécuriser la couverture opérationnelle des territoires en fragilité**
 ➔ Mettre en œuvre le poste avancé de Châtillon en Vendelais

Actions menées et résultats obtenus

Couverture opérationnelle du secteur de Châtillon-en-Vendelais

Bilan présenté au bureau du conseil d'administration en mai 2016 de l'impact des actions conduites sur Chatillon-en-Vendelais.

4 actions définies :

- Affecter sous condition d'encadrement suffisant un VSAV à St M'Hervé, résultat obtenu : amélioration du niveau de formation
- Développer le volontariat à St M'Hervé : augmentation des effectifs du centre, amélioration de la tenue du POJ
- Créer un poste avancé de St M'Hervé à Chatillon-en-Vendelais
- Optimiser le découpage opérationnel sur Val d'Izé

Forte mobilisation des acteurs locaux, en particulier des maires, réduction de la zone blanche, amélioration du délai de distribution des secours.

Secteur Tinténiac-Hédé

Accompagnement managérial par le chargé de mission auprès du Directeur des Territoires et de la Logistique. Partage d'une note de sens entre les 2 centres, mise en responsabilité des SPP, organisation d'actions de travail communes, de temps de renforcement de la cohésion entre les deux centres, préparation d'une organisation sur la base d'un effectif complété.

Montfort-sur-Meu

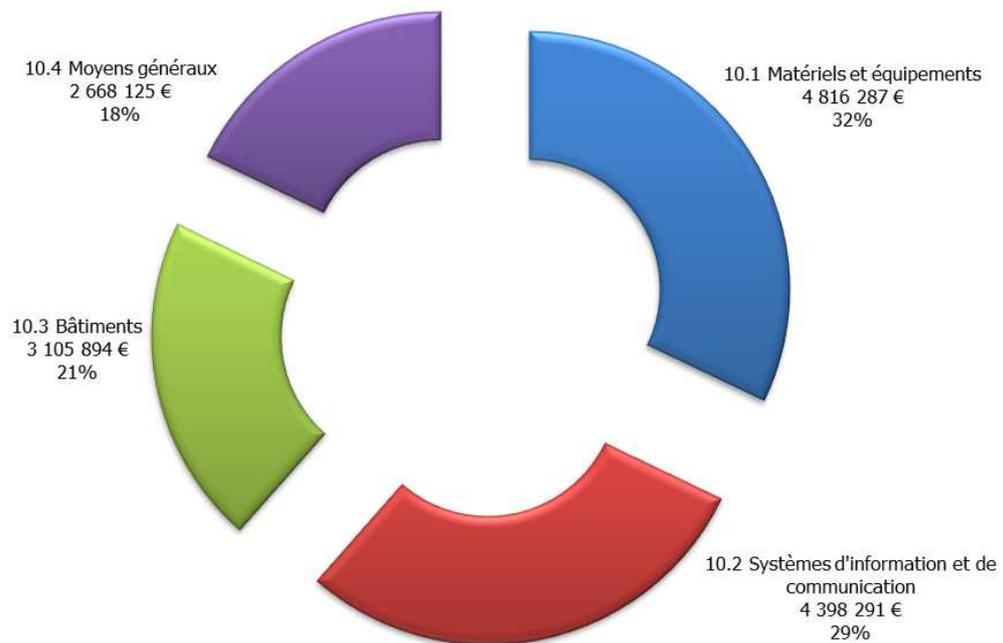
Accompagnement managérial par le groupement territorial, **repositionnement des sous-officiers chefs de garde dans l'organigramme** permettant une meilleure implication.



MISSION 10. DOTER LES SERVICES DES MOYENS DE FONCTIONNER

Détail des crédits par programme

Mission 10 - Doter les services des moyens de fonctionner
Répartition par programme des crédits consommés au Compte administratif 2016
(fonctionnement et investissement)



Programme	Section	CA 2014	CA 2015	CA 2016
10.1 Matériels et équipements		8 015 128 €	7 971 783 €	4 816 287 €
	Fonctionnement	3 000 834 €	2 903 144 €	2 802 578 €
	Investissement	5 014 294 €	5 068 640 €	2 013 709 €
10.2 Systèmes d'information et de communication		2 778 523 €	2 553 356 €	4 398 291 €
	Fonctionnement	915 141 €	932 420 €	1 170 267 €
	Investissement	1 863 382 €	1 620 937 €	3 228 023 €
10.3 Bâtiments		3 525 016 €	3 494 526 €	3 105 894 €
	Fonctionnement	3 415 753 €	3 382 238 €	3 028 018 €
	Investissement	109 263 €	112 288 €	77 876 €
10.4 Moyens généraux		2 613 803 €	2 601 106 €	2 668 125 €
	Fonctionnement	921 321 €	838 880 €	801 492 €
	Investissement	1 692 482 €	1 762 226 €	1 866 634 €
Total général		16 932 469 €	16 620 771 €	14 988 597 €

Programme 10.1 – Matériels et équipements

Rappel des objectifs 2016

- **Mettre en œuvre le Plan pluriannuel d'équipement**
 - ➔ Optimiser le parc de véhicules légers en développant la polyvalence
 - ➔ Repenser la politique de réforme des équipements (engins de réserve, vente...)
 - ➔ Adapter le Plan pluriannuel d'équipement aux orientations du SDACR et aux contraintes budgétaires
- **Sécuriser les équipements**
 - ➔ Réfléchir à l'adaptation des effets d'habillement en conciliant sécurité et maîtrise des coûts

A noter en 2016

- ↳ Anticipation des réformes de certains engins (remorques) n'ayant plus de nécessité opérationnelle
- ↳ Diminution du parc des MPR (51 au lieu de 68) notamment pour des questions de sécurité
- ↳ **Sécurisation des pneumatiques** : suppression des pneus clous, remplacés par des pneus hiver sur véhicules et mise en place du chainage rapide sur les VSAV et automatique sur les poids-lourds.

Actions menées et résultats obtenus

Optimisation du parc de véhicules légers

Réduction du parc de VL et augmentation de la part des véhicules polyvalents (VLF-VLCG)

	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Nombre d'engins entrés dans le parc	21	23	38	41	43	30
Dont polyvalents	4	7	8	8	5	1
Part des engins polyvalents dans le nombre d'engins entrés dans le parc	19%	30%	21%	19%	12%	3 %
Nombre d'engins retirés du parc	23	44	51	53	73	32
Mouvement net (accroissement / réduction du parc)	-2	-21	-13	-12	-30	- 2

Politique de réforme des équipements

Développement des ventes de véhicules réformés sur un site de vente aux enchères en ligne : **amélioration du produit des ventes** (170 000 € en 2016 contre 40 000 € en 2015)

Adaptation du plan pluriannuel d'équipement aux orientations du SDACR et aux contraintes budgétaires

Acquisition de 2 CCRM et 1 FPT en lieu et place **de 2 FPTSR et 1 CCRM** afin de prendre en compte l'objectif de réduction du parc en FPTSR (22 et lieu de 26) et l'augmentation du parc en CCRM (28 au lieu de 23)

Annulation de l'acquisition de 6 embarcations (BRS) compte tenu de la réduction du parc (35 au lieu de 51)

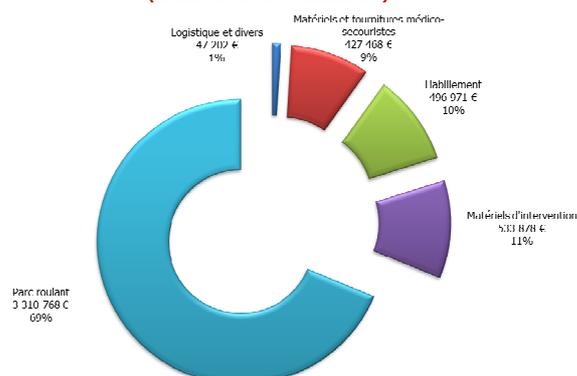
Adaptation des effets d'habillement

Acquisition de polo manches courtes et manches longues en maille technique. Conservation de la poignée d'évacuation d'urgence dans le cahier des charges de la veste d'intervention textile (poignée RESCUE). Choix d'effets chaussants polyvalents permettant de répondre à toutes les missions des sapeurs-pompiers avec un poids amoindri.

Maîtrise des coûts par le choix des équipements les moins chers pour 14 des 23 lots du marché habillement.

Crédits consommés

Programme 10.1 - Matériels et équipements
Répartition par action des crédits consommés au Compte administratif 2016 (fonctionnement et investissement)



Doter les services des moyens de fonctionner

Mission 10

Action	Section	Article	CA 2014	CA 2015	CA 2016
Parc roulant			5 724 121 €	5 726 828 €	3 310 768 €
Fonctionnement			1 848 811 €	2 117 928 €	1 631 451 €
		605 - Achats de mat., équip., travx	4 388 €	3 739 €	1 935 €
		60621 - combustibles	2 213 €	1 721 €	1 252 €
		60622 - carburants	748 960 €	701 429 €	637 674 €
		60628 - autres fournitures non stockées	12 118 €	14 274 €	14 449 €
		60631 - fournitures d'entretien	6 131 €	8 438 €	7 954 €
		60632 - fournitures de petit équipement	232 091 €	349 862 €	96 603 €
		6068 - autres matières et fournitures	17 155 €	16 624 €	7 091 €
		61551 - entretien de matériel roulant	484 957 €	606 249 €	572 524 €
		61558 - entretien autres biens mobiliers	18 728 €	124 894 €	3 297 €
		6156 - maintenance	54 983 €	22 231 €	33 565 €
		616 - primes d'assurances	254 367 €	255 043 €	
		6161 - primes d'assurances multirisques			249 875 €
		6236 - catalogues, imprimés et publications	887 €	1 156 €	0 €
		6288 - autres services extérieurs		721 €	346 €
		6355 - taxes et impôts sur les véhicules	11 831 €	11 548 €	4 887 €
Investissement			3 875 310 €	3 608 900 €	1 679 317 €
		21561 - mat mobile d'incendie et de secours	3 390 352 €	3 002 732 €	1 561 282 €
		21562 - mat non mobile d'incendie et de secours	174 109 €	115 705 €	0 €
		21571 - matériels et outillage techniques atelier	5 278 €	47 762 €	13 474 €
		2182 - matériel de transport	213 703 €	349 352 €	104 561 €
		238 - avances et acomptes versés sur commande d'immobilisations corporelles	91 867 €	93 348 €	0 €
Matériels d'intervention			775 723 €	910 855 €	533 878 €
Fonctionnement			236 322 €	99 042 €	374 027 €
		605 - Achats de mat., équip., travx	430 €	0 €	0 €
		60621 - combustibles	587 €	0 €	0 €
		60628 - autres fournitures non stockées	539 €	0 €	0 €
		60631 - fournitures d'entretien	25 €	0 €	160 €
		60632 - fournitures de petit équipement	80 062 €	0 €	285 404 €
		6067 - produits d'intervention	29 613 €	32 378 €	24 100 €
		6068 - autres matières et fournitures	2 037 €	0 €	3 589 €
		61558 - entretien autres biens mobiliers	23 346 €	0 €	20 698 €
		6156 - maintenance	99 683 €	66 664 €	40 075 €
Investissement			539 401 €	811 813 €	159 851 €
		21562 - mat non mobile d'incendie et de secours	536 730 €	811 813 €	136 595 €
		21568 - autres matériels d'incendie et de secours			
		21571 - matériels et outillage techniques atelier	2 390 €		23 256 €
		21578 - autres matériels et outillage technique	281 €		
Habillement			1 048 198 €	870 933 €	496 971 €
Fonctionnement			579 949 €	328 754 €	426 729 €
		60631 - fournitures d'entretien	4 721 €	0 €	1 008 €
		60632 - fournitures de petit équipement	36 284 €	0 €	24 991 €
		60636 - habillement et vêtements de travail	428 791 €	287 902 €	321 829 €
		6068 - autres matières et fournitures	0 €	0 €	0 €
		61558 - entretien autres biens mobiliers	59 016 €	0 €	44 340 €
		6156 - maintenance	50 262 €	40 376 €	34 560 €
		6236 - catalogues, imprimés et publications	875 €	476 €	0 €
Investissement			468 249 €	542 178 €	70 243 €
		21562 - mat non mobile d'incendie et de secours	468 249 €	542 178 €	70 243 €
Matériels et fournitures médico-secouristes			444 116 €	422 537 €	427 468 €
Fonctionnement			329 651 €	354 170 €	351 094 €
		60623 - alimentation	7 789 €	8 548 €	9 274 €
		60632 - fournitures de petit équipement	62 722 €	80 263 €	80 133 €
		60661 - médicaments	14 593 €	18 932 €	20 598 €
		60668 - autres produits pharmaceutiques	155 910 €	156 083 €	148 544 €
		6068 - autres matières et fournitures	117 €	89 €	268 €
		6135 - locations mobilières	68 043 €	67 922 €	69 401 €
		61558 - entretien autres biens mobiliers	3 617 €	1 991 €	1 723 €
		6156 - maintenance	13 510 €	16 980 €	17 211 €
		6236 - catalogues, imprimés et publications	0 €	460 €	0 €
		6288 - autres services extérieurs	3 351 €	2 903 €	3 943 €
Investissement			114 464 €	68 367 €	76 374 €
		21562 - mat non mobile d'incendie et de secours	114 464 €	68 367 €	76 374 €
Logistique et divers			22 970 €	40 630 €	47 202 €
Fonctionnement			6 101 €	3 249 €	19 277 €
		60632 - fournitures de petit équipement	2 364 €	0 €	4 420 €
		60668 - autres produits pharmaceutiques	103 €		10 998 €
		6068 - autres matières et fournitures	1 893 €	0 €	3 727 €
		6135 - locations mobilières	1 740 €	3 249 €	131 €
Investissement			16 869 €	37 382 €	27 924 €
		21571 - matériels et outillage techniques atelier		2 394 €	0 €
		21578 - autres matériels et outillage technique	12 426 €	30 620 €	23 725 €
		2188 - autres immobilisations corporelles	4 443 €	4 367 €	4 199 €
Total général			8 015 128 €	7 971 783 €	4 816 287 €

Programme 10.2 – Systèmes d’information et de communication

Rappel des objectifs 2016

- **Moderniser les outils opérationnels**
 - ➔ Mettre en œuvre le nouveau système de traitement de l'alerte
- **Adapter les progiciels administratifs aux besoins des utilisateurs**
 - ➔ Accompagner la mise en production du logiciel de gestion des temps
 - ➔ Accompagner la mise en production du logiciel de gestion des documents
 - ➔ Mettre en production le logiciel de gestion financière
 - ➔ Mettre en production le logiciel de simulation Gestion Opérationnelle et Commandement (GOC)
- **Sécuriser les systèmes d'information sur un plan juridique et technique**
 - ➔ Mettre en œuvre des solutions de chiffrement pour les équipements sensibles (PC portables, ordiphones)
 - ➔ Conforter les actions du Correspondant informatique et libertés (sensibiliser les utilisateurs, tenir le registre des traitements, rendre compte au CODIR...)

A noter en 2016

↪ 85% des projets initiaux du Schéma directeur des systèmes d’information démarrés dans les délais

Actions menées et résultats obtenus

Nouveau système de traitement de l’alerte

Mise en production le 10 octobre 2016 conformément aux objectifs fixés : chantier majeur qui aura mobilisé fortement les équipes de la Direction des opérations et de la Mission des systèmes d’information en 2015 et 2016.

Adaptation des progiciels administratifs

Mise en œuvre d’un **nouveau logiciel de Gestion Financière** en octobre 2016 (délai respecté)

Accompagnement aux usages des progiciels mis en production en 2015 (gestion des temps, Gestion Electronique de Documents, Gestion des formations, Gestion des indemnités SPV,...)

Mise en œuvre de multiples interfaces inter-applicatives pour éviter les saisies multiples (gain de temps, cohérence du Système d’Information) ;

Report de mise en œuvre pour le logiciel de simulation Gestion Opérationnelle et de Commandement

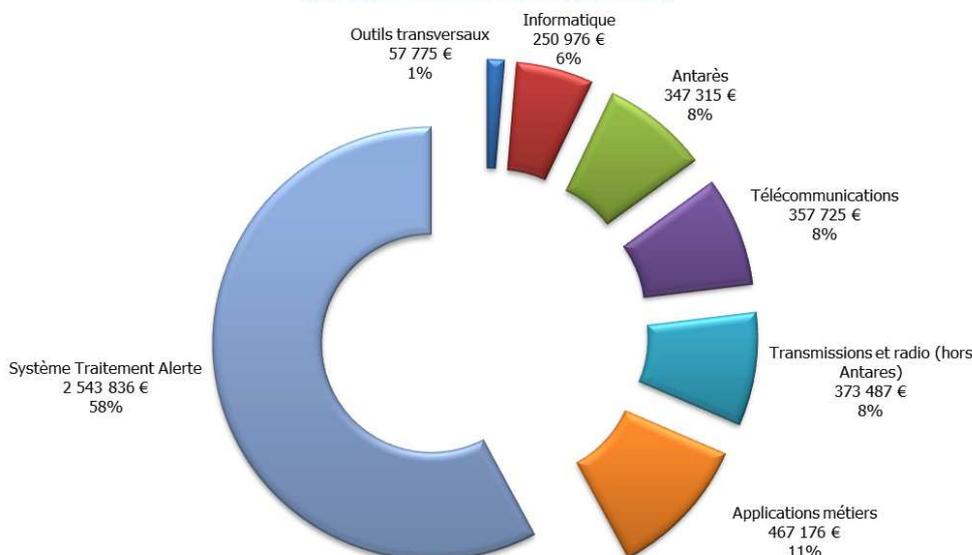
Sécurité des systèmes d’information

Solution de chiffrement non mise en œuvre actuellement : à intégrer au 2^{ème} Schéma Directeur des Systèmes d’Information traitant tout particulièrement de la sécurité des Systèmes d’Information ;

Action CIL très peu exercée en 2016 : organigramme DSI revu pour dégager du temps sur cette fonction.

Crédits consommés

Programme 10.2 - Systèmes d’information et de communication
Répartition par action des crédits consommés au Compte administratif 2016
(fonctionnement et investissement)



Doter les services des moyens de fonctionner

Mission 10

Action	Section	Article	CA 2014	CA 2015	CA 2016
Système Traitement Alerte				297 285 €	2 543 836 €
Investissement				297 285 €	2 543 836 €
		21532 - réseaux d'alerte		297 285 €	2 543 836 €
Applications métiers			383 804 €	645 054 €	467 176 €
Fonctionnement			297 768 €	322 917 €	355 553 €
		6156 - maintenance	296 628 €	316 677 €	352 706 €
		617 - études et recherche	1 140 €	6 240 €	0 €
		6288 - autres services extérieurs			2 847 €
Investissement			86 036 €	322 137 €	111 623 €
		2031 - frais d'études	2 826 €		
		2051 - concessions et droits similaires (logiciels)	83 210 €	314 928 €	111 623 €
		237 - avances et acomptes versés sur commande d'immobilisations INcorporelles		7 209 €	
Transmissions et radio (hors Antares)			110 226 €	209 787 €	373 487 €
Fonctionnement			74 363 €	81 478 €	88 139 €
		60628 - autres fournitures non stockées	9 €	0 €	0 €
		60632 - fournitures de petit équipement	8 698 €	13 072 €	18 007 €
		6068 - autres matières et fournitures	258 €	74 €	0 €
		6132 - locations immobilières	34 066 €	35 905 €	34 151 €
		61551 - entretien de matériel roulant	630 €	1 024 €	0 €
		61558 - entretien autres biens mobiliers	5 833 €	10 927 €	17 307 €
		6156 - maintenance	19 455 €	18 767 €	15 276 €
		6288 - autres services extérieurs	5 414 €	1 710 €	3 398 €
Investissement			35 863 €	128 310 €	285 348 €
		2031 - frais d'études		29 971 €	0 €
		21531 - réseaux de transmission	35 863 €	19 900 €	195 000 €
		21532 - réseaux d'alerte		71 454 €	90 348 €
		21538 - autres réseaux		6 985 €	0 €
Télécommunications			393 707 €	371 356 €	357 725 €
Fonctionnement			392 171 €	371 356 €	357 725 €
		6262 - frais de télécommunications	392 171 €	371 356 €	357 725 €
Investissement			1 536 €		0 €
		21538 - autres réseaux	1 536 €		0 €
Antarès			1 502 430 €	640 926 €	347 315 €
Fonctionnement			0 €	13 606 €	226 187 €
		6156 - maintenance	0 €	2 511 €	9 660 €
		6288 - autres services extérieurs	0 €	11 094 €	7 226 €
		6558 - autres contributions obligatoires			209 301 €
Investissement			1 502 430 €	627 320 €	121 128 €
		2051 - concessions et droits similaires (logiciels)		7 800 €	
		21531 - réseaux de transmission	1 502 430 €	619 520 €	121 128 €
Informatique			329 660 €	322 717 €	250 976 €
Fonctionnement			120 943 €	116 410 €	114 954 €
		60632 - fournitures de petit équipement	18 357 €	5 736 €	11 942 €
		61558 - entretien autres biens mobiliers	2 893 €	1 571 €	2 123 €
		6156 - maintenance	56 851 €	67 691 €	68 495 €
		6281 - concours divers (cotisations)	500 €	500 €	500 €
		6288 - autres services extérieurs	38 154 €	27 548 €	17 496 €
		651 - redevances pour concessions, brevets, licences	4 187 €	13 363 €	14 399 €
Investissement			208 717 €	206 307 €	136 022 €
		2051 - concessions et droits similaires (logiciels)	95 870 €	1 862 €	56 104 €
		21538 - autres réseaux	435 €		
		2183 - matériel informatique	50 901 €	199 635 €	46 467 €
		2184 - matériel de bureau et mobilier	61 511 €	4 811 €	33 451 €
Outils transversaux			58 695 €	66 230 €	57 775 €
Fonctionnement			29 896 €	26 653 €	27 709 €
		6156 - maintenance	29 896 €	26 653 €	26 899 €
		6288 - autres services extérieurs			810 €
Investissement			28 799 €	39 577 €	30 066 €
		2051 - concessions et droits similaires (logiciels)	28 799 €	39 577 €	30 066 €
Total général			2 778 523 €	2 553 356 €	4 398 291 €

Programme 10.3 – Bâtiments

Rappel des objectifs 2016

- **Minimiser l'impact des opérations immobilières en site occupé**
 - ➔ Adapter l'organisation des services pour répondre aux contraintes des opérations immobilières en site occupé

Actions menées et résultats obtenus

Travaux de maintenance ou d'aménagement (PPM)

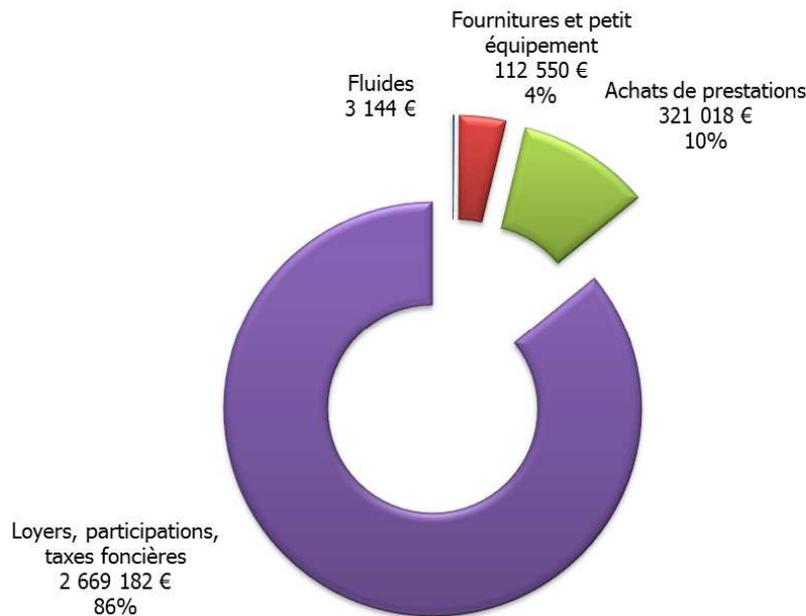
CIS	Travaux Livrés
Acigné	Création de vestiaires
Baulon	Travaux de chauffage
Bazouge La Pérouse	Agrandissement des vestiaires - Réparation de la grille de l'aire de lavage
Beauregard	Inscription 18/112 sur la tour de manoeuvre
Bruz	Sécurisation espace de stockage par la pose d'une rambarde
Cancale	Amélioration de la sécurité électrique
Corps-Nuds	Peinture du sol du local de désinfection VSAV
Dinard	Réparation du système de sécurisation des accès
Direction	Démolition de la tour de manoeuvre - Remplacement des 40 fenêtres du château - Travaux d'électricité - Sécurisation escalier extérieur -Travaux d'aménagements intérieurs (salle, modulaires, pharmacie)
Guignen	Création du local de désinfection VSAV et raccordement au réseau EU
Hédé	Réalisation d'un local de désinfection VSAV - Réfection de l'étanchéité de toiture
Iffendic	Eclairage extérieur
Ille et Rance	Peinture de sol du VSAV - Reprises d'étanchéité de toiture
La Bouexière	Création d'un local de désinfection - Remise en état du plancher dans les modulaires
Le Blosne	Remplacement du ballon d'eau chaude sanitaire
Le Pertre	Réhabilitation du centre (1 ^{ère} phase)
L'Hermitage école	Remplacement des ballons d'eau chaude sanitaire
Louvigné du Désert	Installation d'un séparateur à hydrocarbures - Création d'un local de désinfection - Réfection du sol de la salle de réunion
Noyal Sur Vilaine	Stores
Pacé	Revêtement de sol et peinture vestiaires et local alerte
Pleine Fougères	Travaux d'éclairage et de réseaux électriques
Plerguer	Mise en sécurité électrique
Romillé	Création d'un local de désinfection
Saint-Briac	Eclairage extérieur et travaux d'électricité
Saint Georges	Réparation chauffage - Automatisation du portail
Saint-Malo	Amélioration de la sécurité de la porte automatique - Remplacement de la production d'eau chaude - Aménagement de la salle de formation dans l'ancienne salle CTA
Saint Ouen des Alleux	Clôtures, portail électrique et portillon

A noter en 2016

- ➔ **Arrêt du versement des loyers pour les centres construits avant 1996 (260 000 €)**
- ➔ Rencontres avec les 6 agences départementales (14 réunions dans l'année)/ PPM : accélération du rythme des travaux de maintenance : 721 510 € de travaux mandatés au titre de 2016 contre 600 000 € engagés en 2015.

Crédits consommés

Programme 10.3 - Bâtiments
Répartition par action des crédits consommés au Compte administratif 2016
(fonctionnement et investissement)



Action	Section	Article	CA 2014	CA 2015	CA 2016
Loyers, participations, taxes foncières			3 044 919 €	3 014 186 €	2 669 182 €
	Fonctionnement		3 044 919 €	3 014 186 €	2 669 182 €
		6132 - locations immobilières	3 036 133 €	3 005 679 €	2 661 244 €
		614 - charges locatives et de copropriété	1 920 €	1 641 €	1 072 €
		62878 - remb frais à des tiers	6 866 €	6 866 €	6 866 €
Achats de prestations			320 336 €	324 454 €	321 018 €
	Fonctionnement		320 336 €	324 454 €	321 018 €
		61521 - entretien de terrains	571 €	1 905 €	800 €
		61522 - entretien de bâtiments	21 184 €	9 419 €	12 291 €
		616 - primes d'assurances	20 962 €	21 301 €	
		6161 - primes d'assurances multirisques			21 335 €
		6282 - frais de gardiennage	12 503 €	10 891 €	9 137 €
		6283 - frais de nettoyage des locaux	265 117 €	280 939 €	277 456 €
Fournitures et petit équipement			152 700 €	143 806 €	112 550 €
	Fonctionnement		43 436 €	38 585 €	34 674 €
		605 - Achats de mat., équip., travx	2 641 €	931 €	400 €
		60628 - autres fournitures non stockées	1 900 €	5 741 €	4 471 €
		60631 - fournitures d'entretien	24 244 €	21 232 €	19 270 €
		60632 - fournitures de petit équipement	12 242 €	9 978 €	9 489 €
		6068 - autres matières et fournitures	2 409 €	703 €	1 044 €
	Investissement		109 263 €	105 222 €	77 876 €
		2181 - installations générales, agencements & aménagements divers	16 380 €	6 000 €	5 106 €
		2184 - matériel de bureau et mobilier	91 084 €	77 634 €	68 824 €
		2188 - autres immobilisations corporelles	1 800 €	21 587 €	3 946 €
Fluides			7 061 €	5 013 €	3 144 €
	Fonctionnement		7 061 €	5 013 €	3 144 €
		60611 - eau et assainissement	0 €	76 €	34 €
		60612 - énergie électricité	5 763 €	3 625 €	2 930 €
		60613 - chauffage urbain	1 298 €	1 312 €	180 €
Divers				7 066 €	
	Investissement			7 066 €	
		21312 - centres d'incendie et de secours		7 066 €	
Total général			3 525 016 €	3 494 526 €	3 105 894 €

Programme 10.4 – Moyens généraux

Rappel des objectifs 2016

- **Améliorer la réactivité dans la réponse aux demandes émanant des centres et des services**
 - Dresser le bilan de la chaîne logistique et proposer des pistes d'optimisation
- **Optimiser et moderniser le fonctionnement des services**
 - Poursuivre la dématérialisation (transmission des actes au contrôle de légalité)
 - Optimiser la politique d'achat (groupement de commandes, cahiers des charges, critères de jugement...)

A noter en 2016

↳ Actions de **promotion des déplacements durables** menées tout au long de l'année 2016, notamment sur le site de la direction départementale, en lien avec les services de Rennes Métropole

Actions menées et résultats obtenus

Bilan de la chaîne logistique

Bilan de la chaîne logistique en place depuis avril 2012, réalisé avec la contribution d'un stagiaire de l'Institut Universitaire de Saint Malo en formation de responsable logistique. Présentation au comité de direction en juin 2016.

Diverses propositions formulées :

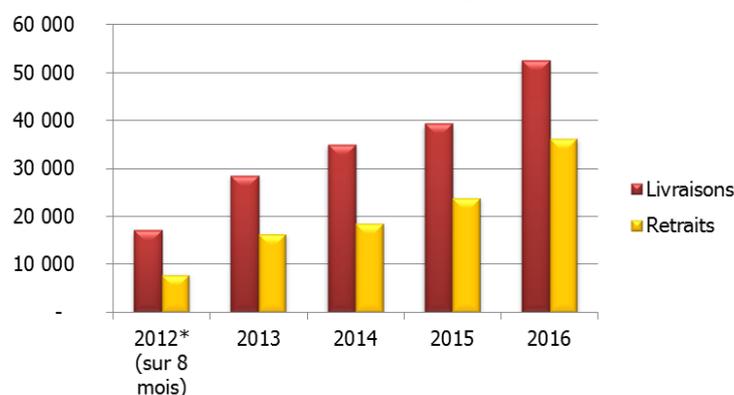
Adaptation de la fréquence de passage aux besoins (passage 2 fois par semaine dans tous les CIS mixtes du (évolution à 12 tournées au lieu de 8 tournées actuellement).

Allègement de la charge au niveau des territoires et plus particulièrement des CIS (convoyage d'engins, de matériels, besoins liés à la logistique des actions de formation...).

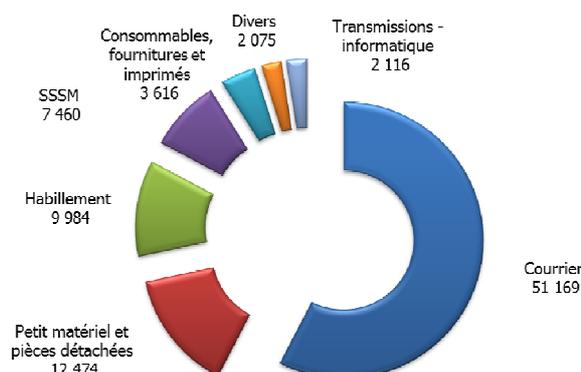
Amélioration du niveau de résilience de la chaîne logistique permettant de garantir la continuité des prestations de tournées et de service lors des périodes de congés.

Mise en œuvre de ces orientation conditionnée à l'affectation, à venir, de 6 emplois de logisticiens-magasiniers au sein du bureau chaîne logistique contre 4 précédemment.

Activité de la chaîne logistique



Objets pris en charge par la chaîne logistique en 2016 (livraisons et retraits)



Poursuite de la dématérialisation

Approbation de la convention avec la Préfecture pour la dématérialisation de la transmission des actes au contrôle de légalité, le 13 décembre 2016, pour une mise en œuvre dès le début 2017.

Optimisation de la politique d’achat

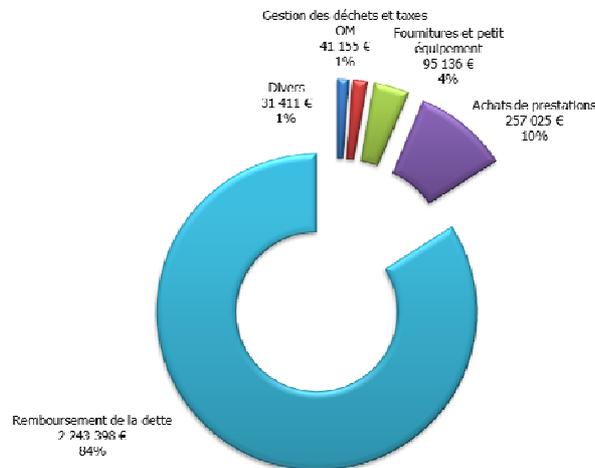
Politique de **standardisation** des engins et équipements : recours aux clausiers types d’engins publiés en 2016 par la DGSCG (FPT, FPTSR, CCRM, CCFM, ...), emploi des référentiels techniques pour les effets d’habillement, concertation menée entre les différents SDIS de la zone Ouest pour définir un clausier type pour l’acquisition des VSAV (achat concerté auprès de l’UGAP prévu en 2017).

Recours à l’UGAP pour la majeure partie des achats d’engins neufs (28 sur 29 acquis en 2016) dans le cadre de la convention de partenariat établi avec les SDIS de la zone OUEST

Evolution de la **pondération des critères de jugement des offres** : prise en compte du critère prix pour 60% et du critère technique pour 40%, dans la mesure où les besoins sont définis précisément.

Crédits consommés

Programme 10.4 - Moyens généraux
Répartition par action des crédits consommés au Compte administratif 2016
(fonctionnement et investissement)



Doter les services des moyens de fonctionner

Mission 10

Action	Section	Article	CA 2014	CA 2015	CA 2016
Remboursement de la dette			2 153 661 €	2 196 007 €	2 243 398 €
Fonctionnement			467 029 €	440 792 €	380 124 €
		66111 - intérêts des emprunts réglés à l'échéance	434 910 €	382 526 €	351 774 €
		66112 - intérêts - rattachement des ICNE	-3 533 €	-6 €	-2 461 €
		666 - pertes de change	35 652 €	58 271 €	30 811 €
Investissement			1 686 632 €	1 755 215 €	1 863 274 €
		1641 - emprunts en euros	1 545 045 €	1 606 869 €	1 786 467 €
		1643 - emprunts en devises	141 587 €	148 345 €	76 807 €
Achats de prestations			273 938 €	224 320 €	257 025 €
Fonctionnement			268 088 €	217 480 €	253 785 €
		6132 - locations immobilières	0 €	365 €	0 €
		6135 - locations mobilières	1 223 €	1 654 €	1 258 €
		61558 - entretien autres biens mobiliers	12 412 €	14 987 €	42 325 €
		6156 - maintenance	1 209 €	1 216 €	1 227 €
		616 - primes d'assurances	70 687 €	46 401 €	
		6168 - primes d'assurances autres			54 822 €
		617 - études et recherche	3 400 €	1 980 €	4 560 €
		61821 - abonnements	13 770 €	13 476 €	18 200 €
		61828 - autres documentations	3 092 €	3 818 €	2 148 €
		6188 - autres frais divers	9 439 €	8 178 €	11 071 €
		6226 - honoraires	12 956 €	15 360 €	24 124 €
		6227 - frais d'actes et contentieux	0 €	456 €	0 €
		6228 - divers	1 248 €	1 546 €	1 864 €
		6231 - annonces et insertions	11 397 €	14 300 €	7 923 €
		6236 - catalogues, imprimés et publications	8 376 €	6 424 €	6 255 €
		6241 - transport de biens	17 633 €	16 760 €	22 884 €
		6255 - frais de déménagement	200 €	3 300 €	5 448 €
		6261 - frais d'affranchissement	2 663 €	941 €	546 €
		6281 - concours divers (cotisations)	565 €	0 €	180 €
		62878 - remb frais à des tiers	54 872 €	54 282 €	37 021 €
		6288 - autres services extérieurs	42 945 €	12 036 €	11 931 €
Investissement			5 850 €	6 840 €	3 240 €
		2033 - frais d'insertion	5 850 €	6 840 €	3 240 €
Fournitures et petit équipement			141 049 €	120 608 €	95 136 €
Fonctionnement			141 049 €	120 608 €	95 136 €
		605 - Achats de mat., équip., travx	271 €	757 €	225 €
		60621 - combustibles	65 €	0 €	0 €
		60623 - alimentation	24 848 €	26 764 €	28 585 €
		60628 - autres fournitures non stockées	565 €	306 €	348 €
		60632 - fournitures de petit équipement	8 612 €	10 265 €	10 645 €
		6064 - fournitures administratives	104 109 €	80 865 €	54 255 €
		6068 - autres matières et fournitures	2 580 €	1 650 €	1 079 €
Gestion des déchets et taxes OM			36 333 €	36 363 €	41 155 €
Fonctionnement			36 333 €	36 363 €	41 155 €
		6248 - transports divers	0 €	54 €	0 €
		6288 - autres services extérieurs	19 521 €	19 624 €	24 698 €
		637 - autres impôts, taxes et versts assim.	16 812 €	16 686 €	16 457 €
Divers			8 823 €	23 808 €	31 411 €
Fonctionnement			8 823 €	23 637 €	31 291 €
		6251 - voyages et déplacements	8 694 €	17 096 €	16 679 €
		627 -services bancaires et assimilés	30 €	3 036 €	1 525 €
		6541 - créances admises en non valeur			703 €
		6542 - créances éteintes	0 €	0 €	1 000 €
		6718 - autres charges exceptionnelles s/ op.de gestion	17 €	0 €	0 €
		673 - titres annulés	5 €	3 506 €	4 031 €
		678 - Autres charges exceptionnelles	77 €	0 €	0 €
		6817 - dotation aux provisions pour dépréciation des actifs circulants	0 €	0 €	7 353 €
Investissement				171 €	120 €
		275 - dépôts et cautionnements versés		171 €	120 €
Total général			2 613 803 €	2 601 106 €	2 668 125 €

MISSION 11. METTRE EN ŒUVRE UN PILOTAGE STRATEGIQUE

Programme 11.1 – Projet stratégique

Rappel des objectifs 2016

- **Elaborer le prochain projet stratégique du SDIS**
 - Parvenir à un diagnostic partagé sur la situation et l'environnement du SDIS
 - Arrêter les orientations pour le prochain projet stratégique en conformité avec les conclusions du SDACR
 - Préparer une nouvelle convention pluri-annuelle avec le Département

A noter en 2016

↳ Réflexion élargie sur le nouveau projet stratégique pour la période 2017-2021, menée tout au long de l'année

Actions menées et résultats obtenus

Diagnostic partagé sur la situation et l'environnement du SDIS

Début 2016 : **synthèse des contributions des cadres** du SDIS de fin 2015 matrice forces/faiblesses, opportunités/menaces.

Enquête réalisée auprès des maires du département entre le 5 janvier et le 25 février 2016. Taux de réponses proche de 50%. Enseignements : relation de proximité du SDIS avec les maires plébiscitée, intérêt de disposer de sapeurs-pompiers volontaires parmi les effectifs d'employés communaux, maires prêts à participer aux politiques du SDIS (maîtrise de la sollicitation, prévention et prévision notamment).

Réflexion des administrateurs du SDIS en avril 2016 autour de 3 questions :

- Que retenir des objectifs du précédent projet stratégique ?
- Que retenir de la consultation des maires ?
- Comment le SDIS peut contribuer au projet de mandature départemental ?

Orientations stratégiques de l'établissement pour la période 2017-2021

Première ébauche d'orientations présentée aux administrateurs en octobre 2016 et séquence d'enrichissement.

Temps d'échange avec les représentants des sapeurs-pompiers volontaires aux instances et avec les cadres de l'établissement au cours du mois d'octobre 2016.

Présentation des orientations aux instances consultatives au début décembre 2016.

Orientations stratégiques approuvées pour la période 2017-2021 par le **Conseil d'administration du 13 décembre 2016**.

Convention pluri-annuelle avec le Département

Préparation de la nouvelle **convention de partenariat** entre le SDIS et le Département au cours de l'année 2016, pour une approbation par le conseil d'administration au début 2017.

Poursuite du partenariat sur la base de la précédente convention



Programme 11.2 – Schéma directeur des systèmes d'information et de communication

Rappel des objectifs 2016

- **Finaliser l'élaboration du schéma directeur des systèmes d'information et de communication du SDIS**

- Mettre en œuvre le Schéma directeur des systèmes d'information
- Définir des méthodologies de gestion des projets dans le domaine des systèmes d'information

A noter en 2016

- ↳ Troisième année de mise en œuvre du schéma directeur des systèmes d'information 2014-2017
- ↳ Aboutissement du projet majeur de changement de système de traitement de l'alerte

Actions menées et résultats obtenus

Mise en œuvre du schéma directeur

85% des projets initiaux démarrés dans les délais prévus.

Projets arbitrés restant à finaliser : portail intranet collaboratif, renouvellement du progiciel de Gestion des Ressources Humaines... Reste à réaliser une enquête de satisfaction auprès des agents du SDIS

Méthodologie de gestion de projets

Méthodologie désormais connue par les agents ayant participé à au moins un projet du Schéma Directeur des Systèmes d'Information, soit en tant qu'expert utilisateur, soit au niveau de la commande publique, soit au niveau de la DSI. Méthodologie non formalisée et encore méconnue des « non-pratiquants »

Programme 11.3 – Evolutions des régimes de travail

Rappel des objectifs 2016

- **Préparer le SDIS aux évolutions du temps de travail des sapeurs-pompiers professionnels**

- Poursuivre l'expérimentation de nouveaux régimes de travail au centre de Rennes St Georges et St Malo
- Lancer une enquête au 2nd semestre 2016 afin de connaître les souhaits des agents des CSP

A noter en 2016

- ↳ **Expérimentation** au cours de l'année 2016 d'un nouveau cycle de travail au Centre de secours de **Redon** visant à mieux lisser les effectifs.

Actions menées et résultats obtenus

Expérimentation de nouveaux régimes de travail

21 janvier 2016 : déclaration liminaire des représentants du personnel au comité technique dénonçant un **manque de visibilité sur le devenir des régimes de travail.**

3 février: courrier du Président du Conseil d'administration aux représentants des personnels au Comité technique annonçant son intention de consulter les sapeurs-pompiers postés des 4 CSP.

3 mars : diffusion d'un **questionnaire** à l'ensemble des agents concernés.

21 avril : présentation au Conseil d'administration des **résultats de la consultation.**

	Rennes Beauregard	Rennes Le Blosne	Rennes Saint-Georges	Saint-Malo
Nombre d'agents destinataires de l'enquête	79	76	97	80
Nombre de retours d'enveloppe T	68	63	90	62
Nombre de votes pris en compte	68	63	90	62
Nombre de votes exprimés	68	63	90	62
Nombre de votes recueillis				
Régime de garde en 24/48	60 (88%)	56 (89%)	31 (34%)	11 (18%)
Régime de garde mixte selon un cycle de 24/72	8 (12%)	3 (5%)	7 (8%)	48 (77%)
Régime de garde mixte	0 (0%)	4 (6%)	52 (58%)	3 (5%)

Au vu des résultats de la consultation, décision prise de pérenniser dans chaque CSP l'application des cycles de travail suivants :

- CIS Rennes Beauregard : Régime de garde en 24/48
- CIS Rennes Le Blosne : Régime de garde en 24/48
- CIS Rennes Saint-Georges : Régime de garde mixte dit « 60/40 » (58 gardes de 24 heures, 48 gardes de 12 heures + 2 journées de 8 heures)
- CIS Saint Malo : Régime de garde mixte selon un cycle de 24/72.

MISSION 12. GARANTIR LA MAÎTRISE DES PROJETS ET DES COÛTS ET MUTUALISER DES MOYENS

Programme 12.1 – Plan pluriannuel immobilier

Rappel des objectifs 2016

- **Poursuivre le travail de partenariat avec le Pôle construction pour la définition des besoins pour les différents projets immobiliers**
 - Veiller à la cohérence du Plan pluriannuel immobilier et du Plan pluriannuel de maintenance avec les orientations du SDACR
 - Veiller à la cohérence départementale du PPM en arbitrando l'opportunité de réalisation des différents travaux demandés

A noter en 2016

- ↪ Rencontre de 8 mairies en vue de valider un **transfert de propriété** vers le Département avant le lancement de travaux importants. (Acigné, Louvigné-du-Désert, Montfort-sur-Meu et Sens-de-Bretagne, Le Pertre, Piré sur Seiche, Fougères, Gévezé).
- ↪ Accord trouvé avec les communes d'Acigné, Louvigné du désert, Sens de Bretagne, Le Pertre, Piré sur Seiche, Fougères, Gévezé

Actions menées et résultats obtenus

Etat d'avancement des projets de construction ou de restructuration (PPI)

CIS de Fougères : construction de la zone de vie (bureaux du CIS et du groupement) - 1^{ère} phase du chantier.



CIS Le Blossne : livraison du 1^{er} bâtiment en octobre 2016 + commencement de la démolition du bâtiment hébergement central (2^{ème} phase de chantier).

CIS Rennes Beauregard : livraison des locaux en octobre 2016 (phase B3).

CTA/CODIS provisoire : livraison du modulaire intégralement restructuré en octobre 2016.

Rennes Centre Direction : lancement de la consultation des entreprises en fin d'année.

Maison à feu de l'école départementale, salles de cours, logistique et modulaires du simulateur (SAP et GOC) : livraison en juillet 2016.

Lancement du Marché de fournitures pour l'acquisition des caissons multi-volumes TAP sur le plateau technique de formation de l'école départementale.

Lancement des études : Janzé (APS) et Vern (Esquisse), St Méen (APD), Liffré (consultation des entreprises), Gévezé (étude programme), Plélan-le Grand (programme).

Recherche de terrain : Retiers et St Aubin du Couesnon.

Programme 12.2 – Mutualisations avec le Département

Rappel des objectifs 2016

- **Poursuivre la démarche de coopération et de mutualisation avec les services du Département.**

- Relancer le projet d'installation de la plateforme technique du SDIS sur le site du Hill et réfléchir aux mutualisations possibles

- Traiter la problématique des participations du SDIS versées aux communes au titre des casernements

A noter en 2016

↳ Relance de la réflexion relative à la mutualisation de certains équipements ou locaux entre les services du SDIS 35 et Département dans le cadre des nouveaux projets immobiliers

Actions menées et résultats obtenus

Etat d'avancement des réflexions sur le site du Hill

Deux réunions d'échange au cours de l'année 2016 afin de poursuivre le travail réalisé.

Production par le Groupement des services techniques au cours de l'année 2016 du tableau des besoins en surfaces bâtementaires et non-bâtementaires actualisé, des fiches-locaux permettant d'identifier précisément les besoins pour chaque local identifié dans le tableau précédent, d'un projet de schéma fonctionnel, et d'une réflexion sur les différents niveaux de mutualisation à mettre en œuvre dans le cadre de l'implantation des services techniques du SDIS sur le site du Hill avec les autres services présents sur cette zone.

Participations du SDIS versées aux communes au titre des casernements

Démarche de suppression des loyers engagés pour les CIS construits avant la loi de départementalisation de 1996 (une vingtaine de CIS concernés).



AXE 4 - Le rayonnement - Faire du SDIS un service départemental ouvert et reconnu par tous

L'ouverture sur l'extérieur du SDIS d'Ille-et-Vilaine, la nécessité de rendre compte des actions menées et de les mettre en valeur, l'intérêt d'engager des partenariats figuraient à l'axe 4 du projet stratégique 2009-2014.

Quatre objectifs ont été repris dans le cadre du Projet annuel de performance de la manière suivante :

Mission 13. Valoriser les savoir-faire du SDIS35

Programme 13.1. Communication externe

Mission 14. Développer les partenariats avec d'autres acteurs institutionnels

Programme 14.1. Partenariats institutionnels

Mission 15. Ancrer le SDIS dans les territoires

Programme 15.1. Relations avec les acteurs des territoires

Mission 16. Promouvoir le rayonnement régional et national

Programme 16.1. Valorisation du SDIS au niveau zonal et national

Seul le Programme 13.1 – Communication externe a une traduction budgétaire : prise en compte des dépenses de conception et de fabrication des supports de communication, organisation ou participation à des événements institutionnels ou manifestations publiques...



MISSION 13. VALORISER LES SAVOIR-FAIRE DU SDIS

Programme 13.1 – Communication externe

Rappel des objectifs 2016

- **Poursuivre les actions de communication en faveur de la prévention incendie et de la formation au secourisme**

→ Diversifier les supports de communication : carte de vœux, expérimentation habillage véhicules, réseaux sociaux, opérations de sensibilisation des habitants...

- **Développer des actions de communication en faveur de l'encouragement du volontariat**

→ Développer les partenariats avec les grandes collectivités et entreprises partenaires afin de permettre une diffusion plus large des messages en faveur de l'encouragement du volontariat
 → Mener des actions de communications ciblées sur les secteurs qui connaissent des besoins de recrutement importants

A noter en 2016

- ↳ Réorganisation et renforcement de la Mission communication en septembre et décembre 2016, avec le recrutement d'un régisseur départemental et d'un infographiste
- ↳ Reportage de TF1 sur une femme SPP affectée au centre de St Malo

Actions menées et résultats obtenus

Actions menées dans le domaine de la prévention incendie ou du secourisme

Journée nationale des sapeurs-pompiers le 10 juin 2016, au Château de Vitré.

4^{ème} Fête des jeunes agriculteurs le 21 août 2016 à St Brieuc des Iffs (15 000 participants, en partenariat avec les centres de Tinténiac, Hédé, Bécherel, Romillé, Ille et Rance, Irodouer et Combourg.

Journée de sensibilisation aux gestes qui sauvent le 15 octobre 2016 place de la mairie à Rennes.

Rencontres de la sécurité intérieure au centre commercial Grand quartier le 15 octobre 2016.

Opération ministérielle **Samedis qui sauvent** (20 et 27 février 2016) : 15 centres participants, 497 personnes formées à la conduite à tenir, 293 femmes, 204 hommes et 98 enfants

Opération renouvelée le 12 novembre 2016 : 10 centres participants

Site internet **comportementsquisauvent.fr** : promotion de ce site par diffusion de flyers, et par le biais de la carte de vœux électronique 2016

Partenariat avec les collectivités et entreprises pour encourager le volontariat

Pour la 3^{ème} année consécutive, mise à l'honneur des employeurs partenaires. 4 employeurs qui favorisent la disponibilité de leurs employés par ailleurs sapeurs-pompiers volontaires, se sont vus remettre un prix : le Prix de « L'Employeur Citoyen 2016 » : **mairie de Messac, Panalog à Châtillon-en-Vendelais, Keolis et Région Bretagne**

Actions ciblées d'encouragement du volontariat

Inauguration du **poste avancé de Châtillon-en-Vendelais**, retombées presse Ouest France, Journal de Vitré, Chronique républicaine (26 novembre 2016)

Mise en valeur des personnels féminins à l'occasion du 40^{ème} anniversaire du décret ayant ouvert aux femmes les activités de sapeur-pompier : 2 Breilliennes (une chef de centre volontaire et une professionnelle reçues au Ministère de l'Intérieur le 10 novembre 2016)

Communication spécifique pour le recrutement menée à Châtillon en Vendelais, Redon et dans 19 autres centres.

Opérations de communication à l'occasion des **affectations de nouveaux véhicules**, en particulier des VSAV (Iffendic, Bourg des comptes, Domagné-Servon-Chateaubourg) ou de FPT (Guignen)

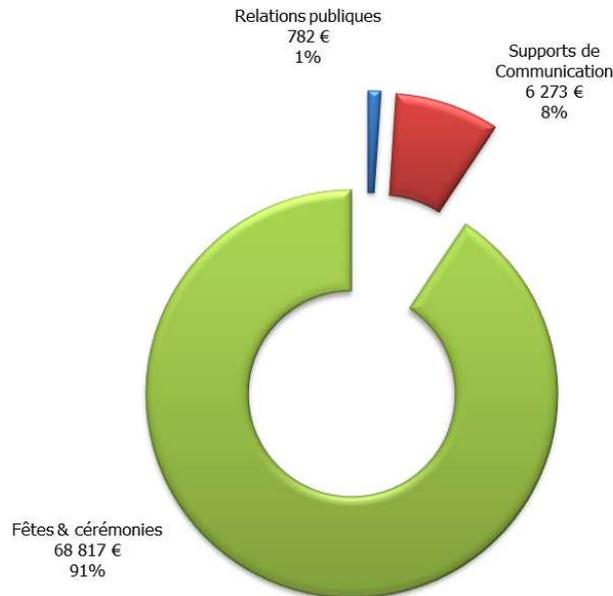
6 passations de commandement (Dol, Ercé-Teillac, La Bazouge du Désert, Bais, Plerguer, Maure de Bretagne)

Rassemblement départemental des sapeurs-pompiers le 8 octobre 2016 à St Méen le Grand

Anniversaire du centre de Guignen le 23 avril 2016

Crédits consommés

Programme 13.4 - Communication externe Répartition par action des crédits consommés au Compte administratif 2016 (fonctionnement et investissement)



Action	Section	Article	CA 2014	CA 2015	CA 2016
Fêtes & cérémonies			47 316 €	47 857 €	68 817 €
	Fonctionnement		47 316 €	47 857 €	68 817 €
		6188 - autres frais divers	433 €	255 €	177 €
		6232 - fêtes et cérémonies	39 895 €	46 029 €	67 755 €
		6236 - catalogues, imprimés et publications	1 117 €	1 572 €	572 €
		6238 - prestations diverses	5 871 €	0 €	313 €
Supports de Communication			15 290 €	16 738 €	6 273 €
	Fonctionnement		15 290 €	16 738 €	2 673 €
		6231 - annonces et insertions	1 920 €	481 €	50 €
		6236 - catalogues, imprimés et publications	9 817 €	14 695 €	238 €
		6281 - concours divers (cotisations)	-297 €	857 €	1 304 €
		6288 - autres services extérieurs	3 124 €		376 €
		651 - redevances pour concessions, brevets, licences	727 €	706 €	706 €
	Investissement				3 600 €
		2051 - concessions et droits similaires (logiciels)			3 600 €
Relations publiques			2 296 €	1 296 €	782 €
	Fonctionnement		2 296 €	1 296 €	782 €
		60632 - fournitures de petit équipement	2 296 €	1 296 €	782 €
Total général			64 902 €	65 891 €	75 873 €

MISSION 14. DEVELOPPER LES PARTENARIATS AVEC D'AUTRES ACTEURS INSTITUTIONNELS**Programme 14.1 – Partenariats institutionnels****Rappel des objectifs 2016**

- **Poursuivre la démarche partenariale avec les acteurs locaux**

- Développer les partenariats avec les bailleurs sociaux

- **Approfondir les partenariats avec d'autres SDIS**

- Prendre en charge la coordination du groupement de commandes FOAD en 2016

- Mettre à profit le travail d'harmonisation des cahiers des charges réalisé par la mission nationale créée par le Ministère de l'intérieur

- Partager et évaluer l'efficacité des politiques de prévention au sein des SDIS partenaires du réseau des préventeurs des SDIS Bretagne-Pays de Loire-Poitou

A noter en 2016

↳ 18 mars 2016: réunion au SDIS 35 d'une délégation de médecins et pharmaciens de 7 SDIS voisins, en présence des représentants de l'Agence Régionale de Santé (ARS) de Zone, de la pharmacie du CHU de Pontchaillou, du SAMU 35 et de l'État-major de Zone

↳ Objectif : accentuer les échanges et la coopération entre les SSSM des SDIS afin de préparer et d'harmoniser la réponse aux situations d'urgence exceptionnelles

Actions menées et résultats obtenus**Partenariats institutionnels**

Pas de nouveaux partenariats conclus avec des bailleurs sociaux au cours de l'année 2016 suite au partenariat conclu avec NEOTOA en 2015

Nouvelle forme de partenariat mise en œuvre : approbation par le Conseil d'administration, le 13 octobre 2016, d'une **convention de partenariat-type** permettant de favoriser la disponibilité des sapeurs-pompiers volontaires sur le **temps péri-scolaire**. Première signature de convention avec la Commune de Plélan-le-Grand le 25 octobre 2016.

**Groupement de commandes FOAD**

10 mars 2016 : **réunion des membres du comité pédagogique** de la formation ouverte à distance (FOAD), pour travailler sur le développement pédagogique de la plate-forme de formation. 9 SDIS participants : Mayenne, Orne, Yvelines, Sarthe, Corrèze, Morbihan, Finistère, Cotes d'Armor et Ile-et-Vilaine.

Juin 2016 : **coordination** assurée par le SDIS d'Ile-et-Vilaine pour une durée de 2 ans.

Harmonisation des cahiers des charges

Travaux préparatoires entre les différents SDIS de la zone Ouest pour **harmoniser le cahier des charges des VSAV**. Objectif : réduire le nombre d'options afin de massifier les commandes auprès des fournisseurs et obtenir des tarifs plus avantageux.

Réseau des préventeurs des SDIS Bretagne-Pays de Loire-Poitou

Participation à **2 réunions du réseau des préventeurs**, et organisation d'une troisième réunion par le SDIS 35 à destination des directeurs départementaux et de leurs adjoints.

Diverses thématiques abordées au cours de ces réunions : indicateurs, évaluation des risques en opération (document unique partagé sur les risques opérationnels), veille réglementaire, mutualisation des formations Assistant de prévention, enquêtes accidents...

MISSION 15. ANCRER LE SDIS DANS LES TERRITOIRES

Programme 15.1 – Relations avec les acteurs des territoires

Rappel des objectifs 2015

- **Accentuer les relations de proximité entre le SDIS et les élus, et plus largement les acteurs des territoires.**

→ Présenter aux élus le bilan de l'activité opérationnelle sur leur territoire

→ Organiser des temps d'information-échanges avec les administrateurs du SDIS et les élus locaux pour les impliquer davantage dans les problématiques de sécurité civile

A noter en 2016

↳ Accueil par le Centre de Montfort de 8 collégiens de 3^{ème} SEGPA pour un stage d'application professionnelle (réfection de la salle de formation du CIS) : une occasion de mieux faire connaître l'activité des sapeurs-pompiers volontaires

Actions menées et résultats obtenus

Rencontres avec les élus

Rencontres régulières des cadres des différents groupements territoriaux avec les élus locaux.

Une trentaine de maires de communes sièges de centres rencontrés dans le cadre de l'**évaluation des centres** : présentation détaillée des centres d'un point de vue organisationnel et opérationnel.

Très bon retour sur ces rencontres qui permettent aux élus de mieux appréhender le fonctionnement des centres.

Réunions qui permettent d'expliquer la politique de coopération de centres menée au niveau départemental.

Mobilisation des maires et conseillers départementaux sur la politique de **coopérations de centres**, notamment les fusions de centres : **avis favorables des conseils municipaux** de Dinard et Pleurtuit concernés par la fusion des centres situés sur leur commune.

Temps d'échanges et d'information

Organisation le 12 mai 2016, à l'initiative du Maire, de la DGS et du Chef de centre de Pacé, d'une rencontre entre les sapeurs-pompiers et les agents communaux de Pacé : sensibilisation aux missions des sapeurs-pompiers et promotion du volontariat.

Implication des élus locaux dans la construction du nouveau projet stratégique : **enquête réalisée auprès des maires du département** entre le 5 janvier et le 25 février 2016

MISSION 16. PROMOUVOIR LE RAYONNEMENT REGIONAL ET NATIONAL**Programme 16.1 – Valorisation du SDIS au niveau zonal et national****Rappel des objectifs 2016**

- Participer au rayonnement du SDIS par l'organisation d'événements d'ampleur

A noter en 2016

- ↳ Présentation du travail des kinésithérapeutes experts SPV présenté au 34^{ème} congrès Médecine et Santé au travail

Actions menées et résultats obtenus

Participation au Salon Preventica (4-6 octobre) : mise en valeur des équipements du plateau technique, contacts pour mettre à disposition le site dans le domaine de la sécurité

Participation à deux conférences à l'occasion du salon, dont une conférence organisée sur le dispositif Vigik par le capitaine David Lefeuvre, officier préventionniste

Vigik est un système électronique de gestion des accès aux immeubles d'habitation, conçu par La Poste. Il concilie 2 logiques qui semblent encore s'opposer sur la majeure partie du territoire national : celle du verrouillage des accès comme solution permettant de s'opposer aux intrusions mal-intentionnées et celle de la facilité d'intervention des secours d'urgence. Malgré les appréciations très positives des utilisateurs actuels, la connaissance du système VIGIK est encore peu répandue dans le monde des services d'urgence. L'enjeu d'avenir aujourd'hui est l'extension à tous les SDIS de France ainsi qu'aux autres services d'urgence.

Valorisation du plateau technique de formation

Spot de présentation de la maison à feu en partenariat avec le Département.

Présentation du projet de la maison à feu aux congressistes lors du **salon Préventica**.

Inauguration du plateau technique en présence des partenaires du SDIS (près de 400 invités extérieurs) et en présence du **Ministre de l'Intérieur le 1er décembre 2016**. Retombées presse : France 3 – France Bleu - M6 – Sapeur-pompier magazine de février 2017, Ouest-France du 2 décembre 2016

Récompenses obtenues par des officiers du SDIS 35 lors de la cérémonie des Prix de l'ENSOSP

1^{er} Prix dans la catégorie DDA attribué au **Lieutenant-colonel Christophe Paichoux** pour son mémoire « La décision stratégique en situation de crise : Y contribuer, s'y préparer ».

1^{er} Prix dans la catégorie FAE Chef de Groupement attribué au **Commandant Sébastien Bertau** pour son mémoire « La politique nationale de sécurité routière et les sapeurs-pompiers de France ».

Accessit dans la catégorie FAE Chef de Groupement attribué au **Commandant Yannick Durocher** pour son mémoire « Etude comparative des pratiques de sécurité incendie en tunnel de métro de cinq pays de l'Union Européenne ».

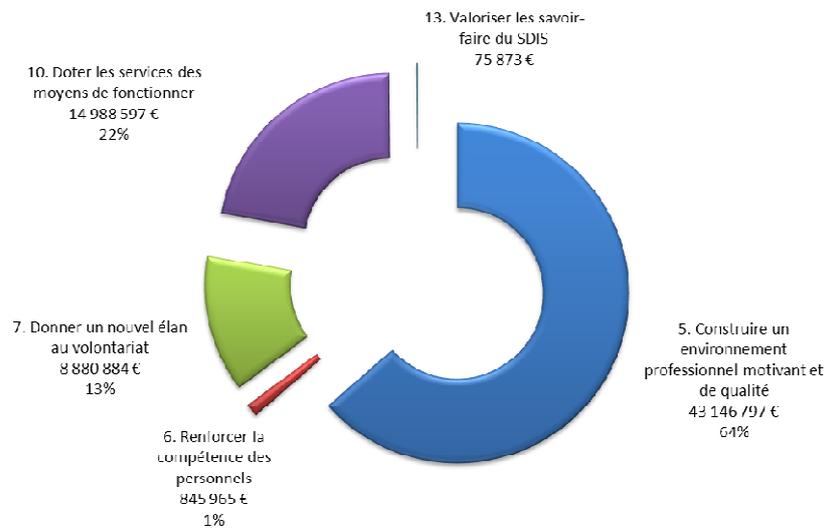
Accessit dans la catégorie Risque et innovation technologique (RAD 4) attribué au **Capitaine Stéphane Picaut** pour son mémoire « Regroupement interdépartemental, régional ou zonal des CMIR : atout organisationnel et contraintes opérationnelles ».

Main d'Or récompensant le meilleur des mémoires toutes catégories confondues décernée au **Lieutenant-colonel Christophe Paichoux**.

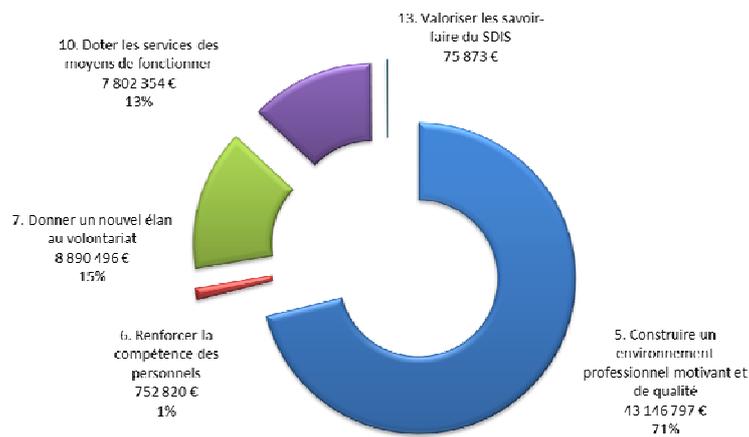
SYNTHESE BUDGETAIRE

Axe	Mission	Programme	Fonctionnement	Investissement	Total CA 2016
2. Les hommes et les femmes			52 790 113 €	93 145 €	52 883 259 €
	5. Construire un environnement professionnel motivant et de qualité		43 146 797 €		43 146 797 €
	5.1 Rémunération & indemnisation		41 579 362 €		41 579 362 €
	5.2 Santé et sécurité des personnels		288 622 €		288 622 €
	5.3 Action sociale		1 278 813 €		1 278 813 €
	6. Renforcer la compétence des personnels		752 820 €	93 145 €	845 965 €
	6.1 Formations en interne		321 860 €	77 446 €	399 306 €
	6.2 Formations externalisées		396 990 €		396 990 €
	6.3 Sport		33 969 €	15 699 €	49 668 €
	7. Donner un nouvel élan au volontariat		8 890 496 €	0 €	8 890 496 €
	7.1 Indemnisation des SPV		8 880 884 €		8 880 884 €
	7.2 Recrutement et fidélisation des SPV		9 612 €	0 €	9 612 €
3. L'établissement			7 802 354 €	7 186 242 €	14 988 597 €
	10. Doter les services des moyens de fonctionner		7 802 354 €	7 186 242 €	14 988 597 €
	10.1 Matériels et équipements		2 802 578 €	2 013 709 €	4 816 287 €
	10.2 Systèmes d'information et de communication		1 170 267 €	3 228 023 €	4 398 291 €
	10.3 Bâtiments		3 028 018 €	77 876 €	3 105 894 €
	10.4 Moyens généraux		801 492 €	1 866 634 €	2 668 125 €
4. Le rayonnement			72 273 €	3 600 €	75 873 €
	13. Valoriser les savoir-faire du SDIS		72 273 €	3 600 €	75 873 €
	13.1 Communication externe		72 273 €	3 600 €	75 873 €
Total général			60 664 740 €	7 282 988 €	67 947 728 €

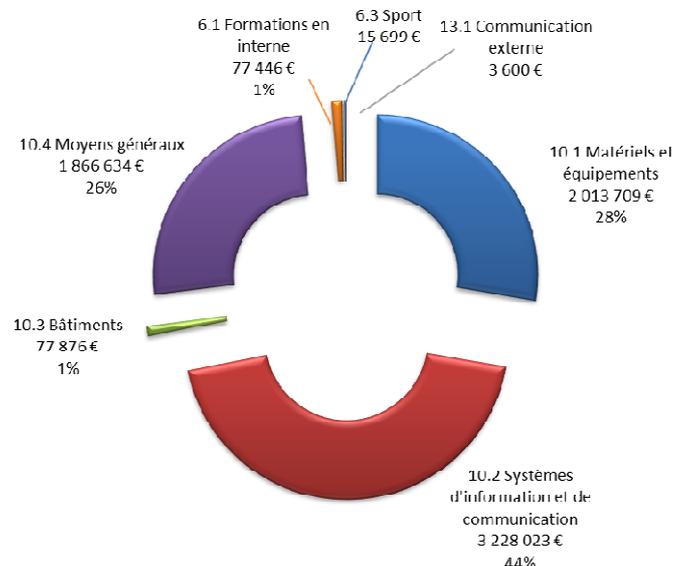
Répartition par mission des crédits consommés au Compte administratif 2016
Fonctionnement et investissement



Répartition par mission des crédits de fonctionnement consommés au Compte administratif 2016



Répartition par programme des crédits d'Investissement consommés au Compte administratif 2016



Rapport annuel de performance

pour l'exercice 2016



SDIS 35

BP 80127

2, rue du Moulin de Joué

35701 Rennes cedex 7 - 02 99 87 65 43



**SAPEURS
POMPIERS**

Ille & Vilaine